

79e année — No 113

Appels téléphoniques... Le jour... 7116

3 CENTS LE NUMERO

Les Russes favoriseraient l'établissement d'un système de surveillance administrative du Japon par quatre puissances

C'est ce que fait croire une émission de Radio-Moscou. — La "panne" de la conférence ne signifierait pas un échec définitif pour le conseil des ministres des Affaires étrangères. — Une autre réunion en vue.

Londres, 4. — (Reuter-Par Sylvain Mangot) Les ministres des Affaires étrangères de trois des cinq grandes puissances ont admis hier soir que ce serait une erreur de considérer la panne de la conférence de Londres justement terminée comme la preuve d'un échec du conseil.

Les trois à émettre cette opinion furent M. James Byrnes, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. V. M. Molotov, commissaire soviétique aux Affaires étrangères, et M. Georges Bidault, ministre français des Affaires étrangères.

M. Bidault résuma la situation hier soir en disant à son retour à Paris: "Nous avons fait de notre mieux; nous n'avons pas réussi comme nous l'aurions voulu, mais peut-être n'avons-nous pas fait aussi mal que certains le pensent. La prochaine fois nous ferons mieux."

Ces trois ministres exprimèrent leur conviction qu'après un intervalle rempli par des consultations entre les délégués et leurs gouvernements et un échange de vues entre les puissances intéressées par voies diplomatiques, le conseil se réunira de nouveau.

Ils ont convenu que le conseil des assistants demeurera à Londres et continuera d'étudier divers problèmes.

Le Japon projette de demander la permission de pratiquer le troc

Pour dissiper la menace d'un hiver sans vivres par tout le pays ravagé par la guerre. — De la soie et de la rayonne contre des vivres d'autres pays. — Les communistes veulent débarrasser la nation du "mikadoïsme".

Tokio, 4. — (P.A.) Le Japon projette hier de demander une aide mondiale par le truchement d'un système de troc pour dissiper la menace sombre d'un hiver sans vivres par tout le pays ravagé par la guerre.

Des journalistes, profitant de l'avantage accordé par un ordre du général MacArthur libérant la presse japonaise, firent de la lumière sur les conditions qui régissent dans les prisons du pays où on croit que des chefs aux idées communistes et libérales furent torturés.

Les forces américaines ont étendu hier leur occupation du pays conquis en effectuant leur premier débarquement dans Hokkaido, l'île de l'archipel la plus septentrionale.

Changements suggérés au sujet du rationnement de la viande

Concernant la valeur des coupons de certaines catégories de coupes de viande. — Emis par un comité consultatif spécial de l'ici huit ou dix jours.

Ottawa, 4. — (PC) — Un comité consultatif spécial de la viande au détail a suggéré hier à la Commission des Prix un certain nombre de modifications à apporter à la valeur des coupons de certaines catégories de coupes de viande, lesquelles élimineraient la perte et placeraient les coupes dans des catégories permettant d'en disposer plus librement en vertu du plan de rationnement.

Ces suggestions ont été formulées au cours d'une conférence d'une journée sur le fonctionnement du système de rationnement de la viande établi par le gouvernement, après quoi la Commission des Prix a annoncé qu'une déclaration concernant "toute la situation" serait publiée d'ici huit ou dix jours.

Un communiqué dit que les discussions sur les jetons de viande "révéleront que l'institution des jetons s'est révélée plus acceptable dans certaines zones que dans d'autres dans la phase actuelle du rationnement."

La délégation des détaillants, constituée à la suite d'une conférence de la viande avec la Commission il y a deux semaines, limita ses représentations aux détails médicaux du rationnement, à la demande de la Commission.

Dans une déclaration faite avant la conférence, M. K.-W. Taylor, commandant des vivres pour la Commission, déclara que la position du gouvernement était que le principe du rationnement de la viande lui-même ne devait pas être discuté, parce que le gouvernement avait déjà affirmé que le rationnement se poursuivait.

Un communiqué dit que les discussions sur les jetons de viande "révéleront que l'institution des jetons s'est révélée plus acceptable dans certaines zones que dans d'autres dans la phase actuelle du rationnement."

La délégation des détaillants, constituée à la suite d'une conférence de la viande avec la Commission il y a deux semaines, limita ses représentations aux détails médicaux du rationnement, à la demande de la Commission.

Dans une déclaration faite avant la conférence, M. K.-W. Taylor, commandant des vivres pour la Commission, déclara que la position du gouvernement était que le principe du rationnement de la viande lui-même ne devait pas être discuté, parce que le gouvernement avait déjà affirmé que le rationnement se poursuivait.

Un communiqué dit que les discussions sur les jetons de viande "révéleront que l'institution des jetons s'est révélée plus acceptable dans certaines zones que dans d'autres dans la phase actuelle du rationnement."

La délégation des détaillants, constituée à la suite d'une conférence de la viande avec la Commission il y a deux semaines, limita ses représentations aux détails médicaux du rationnement, à la demande de la Commission.

La France est prête à aider La Sarre

Sarrebruck, Allemagne, 4. — (P. A.) Le général de Gaulle, à sa première visite en Allemagne depuis la guerre, a déclaré hier aux autorités civiles de la Sarre et aux chefs ouvriers de Sarrebruck que le gouvernement français "est prêt à vous aider dans votre lourde tâche, ajoutant: "Nous sommes avec vous, comme Européens et comme Occidentaux".

Washington, 4. — (P.A.) La Maison Blanche a annoncé hier soir que le président Truman mettra la main aujourd'hui sur les compagnies d'huile des Etats-Unis impliquées dans une vague de grèves.

Le communiqué, remis par le secrétaire Charles G. Ross, dit que les "ordres nécessaires" sont actuellement préparés.

Le président fera une déclaration sur ce sujet aujourd'hui, dit M. Ross. La Maison Blanche n'ajouta aucun autre commentaire.

Apparavant, le secrétaire du Travail, M. Schwelblich avait admis les efforts du gouvernement pour régler les grèves des raffineries à l'huile et que le prochain mesure serait la saisie des usines paralysées par les grèves.

Des déclarations assermentées étalent les crimes des 45 nazis

Meurtres massifs, tortures, batteries, expériences médicales grotesques et famine à Belsen et Oswiecim. — Famille entière anéantie. — On força des prisonniers à arroser d'huile d'autres prisonniers pour les faire brûler.

Lunebourg, Allemagne, 4. — (P.A.) — Les stérilisations furent ordonnées par Hessler (le défendeur Franz). Le Dr Samuel fut forcé d'agir ainsi et j'ai appris par la suite que les Allemands l'avaient fusillé."

Renée Erman, 31 ans, de Paris, dit dans sa déclaration que des médecins S.S. soutirent du sang de femmes internées pour les soldats allemands au front, stériliserent de jeunes Grecques au moyen de pulsants rayons-X et accomplirent d'autres douloureuses expériences sur elles.

Une Bohémienne d'Autriche dit que lorsque la chambre à gaz était remplie au camp d'Auschwitz en Pologne, d'autres prisonniers étaient forcés de verser de l'huile sur les 400 à 450 autres prisonniers qui attendaient au dehors et qu'ils se débattaient dans l'huile.

Il se tint debout afin de permettre au tribunal militaire anglais de comparer leur apparence actuelle avec des photographies prises le printemps dernier, alors qu'ils furent identifiés par les auteurs des déclarations assermentées.

Dans une telle déclaration, Dora Fischer, jeune Tchéque de Prague, dit: "Ma mere fut envoyée à la chambre à gaz d'Oswiecim, mon père fut battu à mort au même endroit, et mon mari fut envoyé dans un autre camp de concentration en Pologne et je n'en ai plus entendu parler."

Celle d'un jeune Juif hollandais affirme: "Contre ma volonté et sans aucun motif de santé je fus stérilisé par le Dr Samuel. D'autres furent aussi stérilisés à Oswiecim."

112 candidats nommés

Winnipeg, 4. — (P.C.) A date, cent douze candidats ont été nommés dans 49 comtés de Manitoba, a-t-on annoncé hier. Il reste encore deux jours avant la mise en nomination des candidats à l'élection provinciale. Le parti libéral progressiste et le parti conservateur, joints par une coalition, ont le plus grand nombre de candidats en lice, tandis que le parti C. C. F. vient en deuxième place, en une sérieuse tentative pour renverser l'administration d'union du premier ministre Stuart Garson.

Truman veut une approbation expéditive de la canalisation

"L'un des plus grands projets constructifs du monde", déclare le président américain. — Il demande au Congrès d'adopter la législation qui permettra d'entreprendre les immenses travaux. — Les avantages du projet.

Washington, 4. — (P.C.) — Par C. R. Blackburn) Le président Truman a qualifié la canalisation du St-Laurent de "l'un des plus grands projets constructifs du monde", a demandé au Congrès hier d'adopter rapidement une mesure législative permettant d'entreprendre cet immense travail.

Demandant l'approbation de l'accord de mars 1941 entre le Canada et les Etats-Unis pour la construction d'une route fluviale à partir de la tête des Grands Lacs jusqu'à l'île St-Laurent et le harnachement hydroélectrique du fleuve, le président Truman dit que l'expérience a démontré hors de tout doute que la prospérité et la défense de deux pays "sont intimement liées".

Contrôle allié de l'énergie atomique

Washington, 4. (PC-Par C. R. Blackburn) Le président Truman a déclaré au Congrès hier qu'il amènera des discussions avec le Canada et l'Angleterre, "nos associés dans la découverte", en vue d'une coopération internationale dans le contrôle de l'énergie atomique, et invité le monde à bannir la bombe atomique.

Ses plans furent exposés dans un message au Congrès réclamant une législation établissant une "commission de l'énergie atomique" avec des pouvoirs extraordinaires lui permettant de diriger et contrôler l'exploitation de l'énergie atomique aux Etats-Unis, au point de vue de sa valeur potentielle au service bienfaisant de l'humanité.

On croit que les vues de M. Truman sur les aspects internationaux de l'énergie atomique coïncident dans une large mesure avec celles exprimées ici par le premier ministre Mackenzie King lors de sa récente visite à la Maison Blanche.

Une déclaration de l'amiral Nelles

Ottawa, 4. (PC) — L'amiral Percy Nelles, ancien chef de la mission navale canadienne en Angleterre, a déclaré hier qu'il décrit hier comme "un trieste coup pour moi personnellement", la déclaration faite avant-hier soir aux Communes par le ministre de la Défense, l'hon. Douglas C. Abbott, qui a annoncé que la marine canadienne, qui comptait 95,000 hommes, le 3 avril dernier, sera réduite à 10,000 hommes au 31 mars 1946.

"Il semble qu'il s'agit d'un timide compromis entre certains facteurs que le public en général ignore à l'heure actuelle", a dit l'amiral Nelles.

"Je doute qu'une telle force soit du tout adéquate pour servir notre but dans le monde incertain d'aujourd'hui, particulièrement à la lumière de notre expérience de la guerre, leçon encore récente".

L'amiral a aussi critiqué la construction continue à Halifax des destroyers de la classe "Flamingo", a-t-il dit, sous une "forme qui, à un certain moment, était de première classe mais est aujourd'hui quelque peu inférieure".

"Si c'est à un exemple de la façon dont l'on travaille actuellement dans la marine, c'est très décevant", a-t-il ajouté.

L'amiral, qui a servi pendant 36 ans à divers postes pour la marine canadienne, dont celui de chef d'état-major, a exprimé que "La question sera activement étudiée et que tous ceux qui ont des opinions sur ce sujet les offriront aussi vigoureusement que possible".

Ratification

Mexico, 4. — (P. A.) Le Mexique a ratifié hier la charte des Nations Unies.

L'ÉVÉNEMENT Tirages et loteries

Dollar, une obligation de la victoire de \$1,000 pour vingt-cinq sous, un ameublement complet pour cinquante sous, une automobile pour dix sous, voilà autant d'occasions exceptionnelles, — sans compter les innombrables bingos — que Madame La Chance vous apporte dans de multiples tirages et loteries qui s'organisent dans tout le pays. Ces jeux de hasard pullulent un peu partout pour un mobile parfaitement honorable: celui de servir les œuvres de bienfaisance et de charité. Est-ce que les promoteurs d'une loterie d'Etat, légalement reconnue par tout le pays, ne s'inspirent point du même motif profondément louable! Et pourtant les fidèles de l'Ontario leur ont fait une guerre sans merci. Aujourd'hui, au sein de Toronto même "la pure", ces tirages de maisons, d'auto et d'ameublement se poursuivent "au mépris de la loi" sans être aucunement molestés, ni supprimés. La mentalité change avec le temps, et les Ontariens acceptent volontiers maintenant que l'on exploite la passion du jeu qui est inhérente au cœur de l'homme pour des motifs de philanthropie. Si jamais un député de Québec se permet, un jour, de ressusciter le débat sur les loteries d'Etat aux Communes, il pourra fort bien se prévaloir de cette mentalité nouvelle et citer en exemple les pratiques généralement admises jusque dans les milieux les plus réfractaires pour renforcer son argumentation et emporter le morceau.

Bonne publicité

Terre de héros et pays d'abondance, le Canada a vaillamment soutenu son rôle et sa renommée au cours des deux grandes guerres du siècle; il a acquis des titres et la reconnaissance des nations que ses fils valeureux ont tirées des griffes d'un ennemi redoutable et auxquelles les réserves de ses greniers ont épargné les affres de la faim. Le Canada est, certes, mieux apprécié et estimé des populations au secours desquelles il est accouru et leur sentiment à son endroit s'affermi encore des notions plus profondes qu'elles en sollicitent. Notre pays gage à être mieux connu à l'étranger, car il participe désormais au maintien de la paix et de la prospérité internationale: L'Office d'Information du temps de guerre se transforme en Service général d'Information avec l'objet bien déterminé de renseigner pleinement les autres peuples sur la nation canadienne, sur ses ressources, sur ses activités, sur son industrie et son commerce. Les Canadiens aspirent à ouvrir de nouveaux débouchés pour y écouler leurs produits abondants; ils veulent étendre le cercle de leurs relations avec tous les pays du monde; ils ont légitimement droit à se faire mieux connaître, à s'afficher, à s'annoncer, selon les termes publicitaires. Les étrangers avec qui ils sont associés dans l'ordre nouveau de la sécurité mondiale seront également désireux de les connaître et d'échanger avec eux des rapports plus suivis et des commerces plus profitables. Le gouvernement entreprend un pas dans la bonne voie en réorganisant sur une base aussi pratique ses services d'information à l'étranger.

Madame Roosevelt

La veuve de l'ancien président des Etats-Unis déclarait tout récemment: — "Il est arrivé qu'on m'a dit que certains de nos plus grands patrons pensent l'heure venue de détruire les unions ouvrières, diminuer l'emploi et rogner les salaires." On prend Mme Roosevelt à parti parce qu'elle a tenu ces propos. On la met en demeure de révéler qui lui a annoncé cela. C'est vraiment drôle sans être comique ni gai. En disant "il est arrivé qu'on m'a dit", Madame Roosevelt employait évidemment une formule polie. Elle n'est pas seule à savoir que certains intérêts pensent le moment favorable pour assujettir les masses. Ils ne sont heureusement pas la majorité, et la minorité se trompe. Les classes laborieuses ne sont nullement disposées à abandonner leurs gains, et pourquoi le seraient-elles? N'avons-nous pas livré la guerre d'abord pour conserver ce que nous avions, et ensuite pour améliorer le sort de chacun dans les pays libres? On reproche à Madame Roosevelt une autre affirmation, celle-ci: — "Il est nécessaire que l'argent circule pour empêcher une nouvelle crise ("dépression"). Conséquemment, si trop d'argent tombe aux mains de gens qui peuvent l'épargner et non le remettre en circulation, nous aurons une crise". A noter que Mme Roosevelt ne préche nullement contre l'économie mais contre les théoriciens, les "accumulateurs". Car, faire un placement, c'est en somme remettre l'argent en circulation, et Mme Roosevelt ne l'ignore pas.

Demande japonaise

Tokio, 4. — (P.A.) L'agence Domei rapportait hier matin que le Japon demanderait bientôt aux Alliés la permission d'échanger la soie et la rayonne, contre des céréales alimentaires, avec les autres pays, pour prévenir une trop grande disette.

"Je me suis lourdement trompé", a dit Laval en revenant en France

Il a longuement conversé avec le capitaine Perrussel, qui le ramena d'Innsbruck à Paris. — Explication de la fameuse phrase "Je souhaite la victoire de l'Allemagne". — "Staline est le plus fort".

(Par Maurice Desjardins) Je ne serais pas parti d'Espagne. C'est Franco qui m'y a obligé, en raison de sa position. Laval a dit: "Je ne voulais pas rentrer en France. Elle n'était pas assez soignée. Et puis je n'avais pas mon dentier!"

Il est resté très anti-soviétique. Il a dit au capitaine: "Les Américains s'en vont; après, les communistes seront gagnants. Staline sait ce qu'il veut; Staline est le plus fort de tous".

Laval tient à innocenter sa femme. "Ma femme a toujours été anti-allemande. Elle m'a toujours dit: "Tu as tort". Elle m'a d'ailleurs causé quelques petites difficultés, car elle se gênait pas pour le dire".

Et pour terminer, une phrase étonnante dont le capitaine Perrussel garantit l'authenticité: "J'ai fait des expériences. J'ai été étonné d'apprendre que beaucoup de ceux qui furent mes serveurs sont aujourd'hui au pouvoir".

(Ce qui promet des révélations intéressantes au procès.)

Aucun corps ne sera ramené d'Europe

Ottawa, 4. — (P. C.) Les Canadiens morts au cours de la seconde grande guerre reposeront à tout jamais sur les champs de bataille où ils sont tombés ou dans les environs.

Parlant au nom de la Commission impériale des cimetières de guerre, le ministre des Affaires extérieures a annoncé de bonne heure aujourd'hui qu'aucun corps ne sera ramené d'Europe aux pays pour les mêmes motifs pour lesquels les corps ne furent pas raménés au pays après la guerre et les batailles qui leur coûtèrent la vie.

Gifle diplomatique au gouvernement argentin

Washington déclare que le régime actuel de l'Argentine est un mauvais voisin. — La conférence de Rio de Janeiro est remise à plus tard à la recommandation américaine. — Exclusion de l'Argentine.

Washington, 4. — (P.A.—Par Graham Hovey) Les Etats-Unis ont donné l'exemple à l'hémisphère occidental hier en appliquant une nouvelle gifle diplomatique à la clique militaire qui gouverne l'Argentine.

Washington a déclaré à ses bons voisins du sud que le régime argentin actuel est un mauvais voisin, et recommandé:

1. — Que la conférence interaméricaine annoncée pour le 20 octobre à Rio de Janeiro — avec participation de l'Argentine — soit remise à plus tard.

2. — Que les autres républiques américaines procèdent sans l'Argentine à la rédaction d'un traité de défense de l'hémisphère — l'objet de la conférence de Rio de Janeiro — et le signent dans la capitale brésilienne "le plus tôt possible".

L'organisme de sécurité mondiale aurait son siège aux Etats-Unis

Londres, 4. — (PC) Les Etats-Unis devraient être le siège permanent de la nouvelle organisation de sécurité mondiale, a recommandé hier soir le comité exécutif préparatoire des Nations-Unies.

Le communiqué ne dit pas si un endroit définitif a été choisi. Les organisateurs du comité recommandent une suggestion à l'effet que l'organisation des Nations-Unies ait son siège principal en Europe.

Kautsch passe près de se faire lyncher

Lunebourg, Allemagne, 4. — (P. A.) Une foule irritée de Polonais expulsés, surveillant la réinhumation de 243 victimes assassinées des nazis dans une forêt de pins dans la banlieue de Lunebourg, tenta vainement hier de lyncher l'un des Allemands forcés de faire ce travail.

Alors que 24 de principaux nazis de Lunebourg s'élevaient d'inhumation, l'un d'eux fut reconnu par un Polonais comme étant Kurt Kautsch, ancien assistant-commandant du camp de concentration de Lodz en Pologne.

"C'est le meurtrier Kautsch", s'écria le Polonais. "C'est l'homme qui a battu mon frère". Les gens s'emparèrent de bâtons et marchèrent sur les Allemands. Des soldats belges firent feu en l'air. La foule recula, mais les Polonais furent continuellement de crier et de cracher sur Kautsch et de brandir des bâtons.

Les Canadiens s'intéressent très vivement au plan de canalisation

On considère que le Canada admet généralement le principe de l'entreprise. — Les travaux coûteraient plus de \$500,000,000, chiffre de l'estimé fait en 1941. — Les travaux du canal Welland au crédit du Canada.

Ottawa, 4. — (P.C.) Le long du fleuve St-Laurent, dans les ports des Grands Lacs et dans les provinces de l'ouest, plusieurs Canadiens surveillent avec intérêt, en ce moment, l'initiative qui vient d'être prise à Washington pour obtenir l'approbation du Congrès au projet de canalisation du St-Laurent.

Le principe de cette entreprise étant généralement admis au Canada, on peut prendre pour acquis que ce pays collaborera avec les Etats-Unis, soit sur la base de l'entente actuelle qui n'est pas ratifiée, soit suivant une autre convention qui sera juste pour le Canada.

L'entente actuelle a été conclue en 1941 et les travaux projetés représentent une dépense probable de \$500,000,000 calculée suivant l'échelle des salaires et des prix alors en vigueur. Le coût serait maintenant beaucoup plus élevé.

Pour ce montant, les deux pays obtiendraient un cours d'eau de 2,000 milles pour les océaniques qui pénétreraient jusqu'au cœur du continent et quelque 2,100,000 chevaux — vapeur d'énergie électrique pour distribution en Ontario et dans l'état de New-York.

Le coût global estimé de \$500,000,000 comprend un montant de \$132,000,000 déjà dépensé par le Canada sur le nouveau canal Welland pour lequel notre pays recevrait crédit lors du partage des dépenses entre le Canada et les Etats-Unis. Le plus gros du travail se ferait dans la section des rapides internationaux du fleuve St-Laurent où le fleuve constitue la frontière entre les deux pays et forme une série de cascades.

Le coût des travaux pour rendre cette portion du fleuve navigable et harnacher les pouvoirs hydrauliques qui s'y trouvent est fixé à \$266,000,000. L'entreprise nécessiterait la construction d'un barrage à Barnhart Island, d'une hauteur de 80 pieds, et d'un barrage de contrôle plus loin.

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

79e année — No 113 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, JEUDI 4 OCTOBRE 1945 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Les prisonniers libérés du Japon seront bientôt de retour au pays

Sur les quelques centaines de Canadiens libérés, il s'en trouve 94 de la région militaire de Québec. — Ils font le voyage à bord de cinq navires. — Liste des noms des soldats de la région.

Quelques centaines de prisonniers de guerre libérés du Japon, dont 94 de la région militaire No 5, doivent arriver sous peu au Canada. A annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec. Ces prisonniers libérés reviennent à bord de cinq navires, le "W. C. Longfitt", le "Gosper", le "Admiral Hugh Rodman", le "Admiral Hughes" et le "Joseph Dyckman".

Par suite de la difficulté des communications entre l'Orient et le Canada, on ne sait encore à quelle date exactement ces navires arriveront en Amérique, ni à quelle date les rapatriés de la région militaire des Royal Rifles de Canada, arriveront à Québec. Voici la liste de ceux qui reviennent à bord du "Admiral Hugh Rodman" :

Un autre groupe d'officiers, de sous-officiers et autres militaires des Royal Rifles de Canada doivent arriver à San Francisco au début d'octobre, mais on ne sait encore à quelle date les rapatriés arriveront à Québec. Voici la liste de ceux qui reviennent à bord du "Admiral Hugh Rodman" :

Lieut. Bradley W.R., 79 Manresse, Québec; Lieut. Breaker, L., chemin Ste-Roy, Québec; Lieut. Johnson, C. D., 12 des Grisons, Québec; Major Price, J. H., 249 avenue Laurier, Québec; Capt. Thomson, A. C. M., 28 avenue Learmonth, Québec; Major Young, C. A., 53 avenue Laurier, Québec; Archibald, A., 4, Price, Kénoami, Bernard E., East Angus, Qué.; Berthelot, D., St-Jean l'Évangéliste, Bonaventure; Bond, E., Barois de Malbale, Co. Gaspe; Bourget, R., Percé; Brady, Charles P., 94 Price, Kénoami; Buckley, George, Bridgeville, Québec; Chapados, Roméo, Paspé, Bonaventure; Chesser, Kenneth, Matapédia, Qué.; Côté, Renaud, St-Georges de Beauce; Court, Kenneth A., Escoumance, Bonaventure; Craig, Bryce H., Price, Matane; Crook, Wilfred, Richmond; Devaux, Alva V., Belle-Anse, Cap-Saint-Jacques; Dohrn, M. J., St-Louis, Grande-Alle, Québec; Le

Congrès tenu à Québec

L'Association des secrétaires de municipalités tiendra son 7e congrès annuel à Québec, les 8 et 9 octobre prochains, sous la présidence de M. A.-J.-O. Bergeron, N.P. de Ste-Genevieve de Batiscan. C'est au Château Frontenac qu'auront lieu les séances de ce congrès. L'invité d'honneur, à la première journée du congrès, sera l'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales dans le cabinet provincial.

Bourses d'études du ministère des Mines

L'hon. Jonathan Robinson, ministre des Mines, a annoncé hier après-midi, l'octroi de bourses d'études par son ministère.

Depuis plusieurs années, nous a-t-il déclaré, le budget du ministère des Mines comporte un item permettant d'accorder des bourses à des jeunes gens désireux de poursuivre des études en géologie, mines ou métallurgie. Les candidats les plus méritants sont choisis sur la recommandation d'un comité nommé par le ministre, composé de professeurs d'universités et de représentants du ministère des Mines.

Cette année, vingt étudiants bénéficient des bourses du ministère des Mines. Quelques-uns d'entre eux poursuivent des études post-universitaires en vue d'obtenir un doctorat en géologie ou en métallurgie; d'autres se destinent à devenir ingénieurs des mines, ingénieurs-géologues ou métallurgistes. Ces boursiers se sont inscrits à l'université Laval, à l'université McGill, à l'École Polytechnique, à l'université de Toronto et au Carnegie Institute of Technology, à Pittsburgh, Pennsylvanie.

L'octroi des bourses d'études, a ajouté le ministre, n'est qu'une des nombreuses façons dont le gouvernement aide au développement de l'industrie minière de la province.

Le comté de Beauce appelé à voter le 21 novembre prochain

La date a été fixée par le cabinet, hier matin. — Les délais légaux pour l'énumération et la révision des listes. — M. le Dr L.-P. Gagnon, président d'élection. — Un scrutin dont l'enjeu est considérable.

L'élection complémentaire de Beauce sera tenue le 21 novembre prochain. C'est la décision que le cabinet provincial a prise, hier matin, ainsi que nous le lisons maintenant dans notre dernière édition, et que l'hon. Maurice Duplessis a annoncée aux courtoisiers parlementaires vers midi et demi, pendant que le conseil exécutif délibérait encore. La mise en candidature aura lieu une semaine plus tôt, soit le 14 novembre.

Le cabinet a donné ordre au président général des élections, M. François Drouin, d'émettre les préférences pour faire sa révision de ce scrutin. La nouvelle Loi électorale prévoit un délai de 46 jours avant l'émission des brefs et la date du scrutin, et le premier ministre a fait observer aux journalistes qu'en vertu de la décision ministérielle, le délai sera en réalité de 49 jours.

Ce sera la première élection qui se tiendra dans la province en vertu des dispositions de la Loi électorale de 1945, qui a apporté quelques changements à la précédente.

La loi ordonne la nomination d'un énumérateur par district électoral, un énumérateur de la Beauce. Cet énumérateur, chargé de dresser la liste des électeurs, sera nommé par le premier ministre le 15 octobre prochain, soit le 17 octobre prochain. Il commencera à dénom-

On demande la levée des restrictions sur les poêles

La levée des restrictions affectant la vente des poêles a été réclamée par l'échevin Bertrand, hier, au comité administratif de la cité. Il a déclaré que beaucoup de gens voient venir l'hiver avec inquiétude parce qu'ils n'ont pas de poêle de cuisine, et qu'ils ne peuvent en obtenir des magasins, qui pourtant, a-t-il déclaré, en ont en quantité. La ville prendra des renseignements concernant les restrictions qui affectent la distribution des poêles et s'il y a lieu, demandera leur relèvement.

Un nouveau poste à M. Arphile Longpré

M. Arphile Longpré, ingénieur au service de la cité pour les travaux publics, vient d'être nommé au poste d'assistant-ingénieur de l'aqueduc. Cette nomination vient à la suite d'une suggestion d'un membre du conseil municipal, qui avait fait valoir que le développement de l'aqueduc municipal fournissait du travail pour plus d'un ingénieur. M. Longpré agit comme assistant de l'ingénieur Joachim-A. Tremblay.

Le comité administratif, qui a pris cette décision hier après-midi, a accepté plusieurs rapports du comité de compétence concernant des candidatures à certains postes devenus vacants à l'hôtel de ville. Les candidats suivants ont été acceptés aux postes suivants :

Noël Demers, inspecteur du pain; Roger Roussel, commis au secrétariat de la police; Roger Gagné, opérateur au service du comté de revient; Ed. Hamel, Jos. Laliberté et A. Dufresne, au service de l'aqueduc, quartier St-Sauveur; Elzéar Bédard, L. Duchesneau, J.-M.-L. Morin, L.-P. Rathel, W. Bolvin, J.-L. Lapointe et J.-Henri Bergeron. Ils étaient jusqu'ici employés surnuméraires au service du comté de revient.

Projet de règlement de fermeture des magasins resté sur la table

Ce projet, étudié au comité administratif hier après-midi, fixe à six heures la fermeture de tous les magasins, sauf des bureaux de tabac et des restaurants. — Soirée de vente le vendredi, avec fermeture à 10 heures.

Le projet de règlement de fermeture des magasins est resté sur la table, hier après-midi, au comité administratif, à l'issue d'une discussion assez vive. Précédemment, le comité avait entendu une délégation de l'Association patronale du Commerce, dirigée par M. Edouard Coulombe, président, en faveur de l'adoption de ce règlement, dont l'adoption avait aussi été demandée, il y a quelques semaines par l'Association des Marchands détaillants.

Le nouveau règlement établit à six heures du soir l'heure de fermeture de tous les magasins, y compris les épiceries et les boucheries, mais exception faite des bureaux de tabac et restaurants.

Le règlement supprime la soirée de vente du samedi, pour la remplacer par la soirée du vendredi, avec fermeture à 10 heures. L'heure d'ouverture recommandée par le règlement pour les établissements affectés est 7 heures du matin.

L'échevin Bertrand a proposé de laisser le projet sur la table en attendant une enquête qu'il a dit vouloir mener dans son quartier pour connaître l'opinion des marchands concernés par le nouveau règlement. Il s'était déclaré sympathique aux marchands qui ont fait la demande, mais a dit que ceux qui veulent fermer leurs établissements à certaines heures le fassent, mais qu'ils laissent libres les autres de rester au service du public. Il a dit qu'il craint que les citoyens de son quartier souffrent de la fermeture de l'épicerie du coin.

L'échevin Bégin a déclaré que l'application des heures de fermeture préconisées par le nouveau règlement avait apporté, de l'avis des commerçants qui l'ont faite depuis quelques mois, une considérable amélioration. L'échevin Gagnon s'est également déclaré en faveur. L'échevin Matte a dit qu'il serait favorable si le règlement était applicable à toute espèce d'établissement, y compris les postes d'essence, les bureaux de tabac, etc. L'échevin Drouet a exprimé une opinion analogue.

Le maire a déclaré qu'avec cela, on s'en va à la fermeture des pharmacies, des hôtels et de tous les autres endroits accessibles non seulement au public mais aux étrangers, en fin de semaine et le dimanche. "Si on ferme tout, a-t-il déclaré, on ne peut songer à faire de Québec une ville touristique". Il avait exprimé son approbation au projet de règlement, exprimant le regret qu'il y a huit ans qu'on essaie, à chaque année, d'améliorer le règlement municipal concernant l'heure de fermeture des magasins et qu'on ne peut y parvenir.

Me Paul Label, procureur de l'Association patronale, avait fait

John Smith voit pour la première fois son fils, âgé de quatre ans

Il est revenu au Canada le jour même de l'anniversaire du petit. — Rapatrié en même temps que plusieurs autres militaires de la ville et de la région de Québec. — Le major P.-J.-A. Labrèque.

Le sergent quartier-maître de bataillon John Smith, de Thetford Mines, a eu la joie de voir son jeune fils de quatre ans pour la première fois hier matin, en descendant à Lévis du train spécial qui a ramené une cinquantaine de soldats de la région militaire No 5 arrivés au pays à bord de "l'Éclair-Canada" lundi.

Outre-mer depuis 1941, le sergent quartier-maître de bataillon Smith est arrivé le jour même de l'anniversaire de son fils. Son épouse, sa mère et quelques autres parents étaient aussi à la gare pour l'accueillir.

Le train est entré en gare de Lévis vers 11 heures hier matin. Une douzaine de Québécois et quelques soldats des environs étaient au nombre du contingent de militaires de la région No 5.

A la tête du groupe de Québec se trouvait le major P.-J.-A. Labrèque, 91 avenue Casot, qui n'a pas caché sa joie d'être de retour. Dans l'armée depuis trois ans, le major Labrèque a passé trois ans outre-mer avec le régiment de la Chaudière. A la tête d'une compagnie de support pendant la campagne de France, il fut blessé à l'épaule et à la main gauche par un éclat d'obus. Le major Labrèque, employé civil avant d'entrer dans l'armée, a deux frères en service actif: le major Paul Labrèque, du Corps médical, et l'aviateur-chef Marcel Labrèque, récemment revenu d'Allemagne. Il a été accueilli à la gare par ses parents, par le colonel Paul Mathieu, D.S.O., commandant du

On présentera bientôt à Ottawa une nouvelle Loi des pensions

Si les gouvernements provinciaux acceptent les propositions du fédéral à propos du rajustement financier et de la sécurité sociale, dit M. Brooke Claxton. — Programme qui placera le Canada en tête des nations.

(Par Frank Flaherty)

Ottawa, 4. — (P. C.) M. Claxton, ministre de la Santé, a déclaré hier, à la Chambre des Communes, que si les gouvernements provinciaux acceptent les propositions du fédéral à propos du rajustement financier et de la sécurité sociale, le gouvernement fédéral présentera une nouvelle Loi des pensions aussitôt que possible.

Le ministre a fait cette déclaration au cours d'un débat sur une motion présentée par un député qui demande des pensions de 30 par mois à l'âge de 60 ans. Le débat a été provoqué par M. Angus MacInnis (C.C.F. - Vancouver-est), qui est le parrain de la motion. Celle-ci a donné lieu à plusieurs discours et les députés qui ont parlé se sont déclarés favorables à des changements dans la loi des pensions. M. Claxton, cependant, s'est prononcé contre la motion.

Le ministre a ajouté que le gouvernement reconnaît la nécessité d'apporter des changements à la loi et a fait observer que dans les propositions faites aux provinces lors de la conférence fédérale-provinciale, il a offert un programme de sécurité sociale qui placera le Canada en tête des nations du monde.

"Bien plus" a-t-il dit, la pension de 30 par mois proposée par le gouvernement "constitue le système de pension de vieillesse le plus généreux n'importe où au monde".

Ayant fait ces propositions que les provinces ont à étudier, le gouvernement manquera de paraître aux gouvernements provinciaux s'il changeait quelque chose à son programme de sécurité sociale.

Une pension de \$50 par mois pour les gens à 60 ans, a déclaré M. Claxton, coûterait \$850,000,000 en 1948. Ce serait plus que le montant total de \$667,000,000 prélevé au moyen de l'impôt sur le revenu personnel pendant l'année financière 1944-45.

Si un tel engagement était pris, le gouvernement ne pourrait racheter sa promesse de donner aux provinces suffisamment d'argent à même l'impôt sur le revenu, pour leur permettre de maintenir leurs services. En outre, le peuple s'attend à une réduction plutôt qu'à une augmentation de taxes. Il y aurait moyen de réduire les taxes tout en dotant le pays d'un système de sécurité sociale qui ne le cèderait à aucun autre.

"Nous ne pourrions faire cela", a-t-il dit, "si nous plaçons sur les épaules des citoyens un fardeau de taxes qui détruirait toute entreprise et toute initiative et empêcherait

On présentera bientôt à Ottawa une nouvelle Loi des pensions

Si les gouvernements provinciaux acceptent les propositions du fédéral à propos du rajustement financier et de la sécurité sociale, dit M. Brooke Claxton. — Programme qui placera le Canada en tête des nations.

(Par Frank Flaherty)

Ottawa, 4. — (P. C.) M. Claxton, ministre de la Santé, a déclaré hier, à la Chambre des Communes, que si les gouvernements provinciaux acceptent les propositions du fédéral à propos du rajustement financier et de la sécurité sociale, le gouvernement fédéral présentera une nouvelle Loi des pensions aussitôt que possible.

Le ministre a fait cette déclaration au cours d'un débat sur une motion présentée par un député qui demande des pensions de 30 par mois à l'âge de 60 ans. Le débat a été provoqué par M. Angus MacInnis (C.C.F. - Vancouver-est), qui est le parrain de la motion. Celle-ci a donné lieu à plusieurs discours et les députés qui ont parlé se sont déclarés favorables à des changements dans la loi des pensions. M. Claxton, cependant, s'est prononcé contre la motion.

Le ministre a ajouté que le gouvernement reconnaît la nécessité d'apporter des changements à la loi et a fait observer que dans les propositions faites aux provinces lors de la conférence fédérale-provinciale, il a offert un programme de sécurité sociale qui placera le Canada en tête des nations du monde.

"Bien plus" a-t-il dit, la pension de 30 par mois proposée par le gouvernement "constitue le système de pension de vieillesse le plus généreux n'importe où au monde".

Ayant fait ces propositions que les provinces ont à étudier, le gouvernement manquera de paraître aux gouvernements provinciaux s'il changeait quelque chose à son programme de sécurité sociale.

Une pension de \$50 par mois pour les gens à 60 ans, a déclaré M. Claxton, coûterait \$850,000,000 en 1948. Ce serait plus que le montant total de \$667,000,000 prélevé au moyen de l'impôt sur le revenu personnel pendant l'année financière 1944-45.

Si un tel engagement était pris, le gouvernement ne pourrait racheter sa promesse de donner aux provinces suffisamment d'argent à même l'impôt sur le revenu, pour leur permettre de maintenir leurs services. En outre, le peuple s'attend à une réduction plutôt qu'à une augmentation de taxes. Il y aurait moyen de réduire les taxes tout en dotant le pays d'un système de sécurité sociale qui ne le cèderait à aucun autre.

"Nous ne pourrions faire cela", a-t-il dit, "si nous plaçons sur les épaules des citoyens un fardeau de taxes qui détruirait toute entreprise et toute initiative et empêcherait

Blessés par un ascenseur

A la construction qui est en cours pour MM. P.-L. Lortie et C. Beaudet, dans le boulevard Chazet, un ascenseur s'est effondré, hier midi, et quatre hommes ont été blessés. M. Pierre Noël, Gilbert Moreau, Philippe Bouchard et Odilon Plante. Les ambulanciers des compagnies Hubert Molsan et Germain Lépine ont transporté les blessés à l'Hôtel-Dieu.

On emploie des pompiers en devoir

Dans un rapport accepté par le comité administratif, hier après-midi, le chef de la brigade des Incendies, M. Rosaire Beaulieu, signale que depuis quelques semaines, des pompiers en devoir sont désignés pour monter la garde des transports de troupes qui ramènent en notre port des troupes de rapatriés.

Le chef Beaulieu a signalé que précédemment, on avait recours à des pompiers en congé, mais que des comptes spéciaux qui ont été adressés aux compagnies de navigation pour ce travail supplémentaire qui leur était imposé ont été refusés.

Des comptes de \$437 et de \$383 adressés à la Cunard White Star pour la surveillance effectuée le 11 août et le 14 août, pour l'arrivée du Pasteur et d'un autre transport de troupes, ont été refusés. Un autre compte, adressé à la Canadian Pacific Steamship, pour de la surveillance effectuée lors de l'arrivée du premier transport de troupes, le 30 juillet, au montant de \$60 avait toutefois été accepté par ce compte. C'est à la suite de ces refusés de deux autres comptes que la brigade a décidé d'affecter des hommes en devoir au travail de surveillance. Ces hommes sont désignés parmi le personnel des stations.

Echos de l'hôtel de ville

La réception des militaires. L'échevin Matte a suggéré que l'on organise une manifestation spéciale pour honorer les militaires rapatriés d'Europe, pour recevoir la réception officielle qu'ils ont fait actuellement à l'arrivée de chaque contingent. M. Matte a fait valoir que les militaires préféreraient être libres de voir immédiatement leur famille.

Pour les Royal Rifles. La ville songe à contribuer à une souscription destinée à offrir un médaillon aux armes des Royal Rifles, pour commémorer l'épisode de Hong-Kong. Le comité attend des précisions en marge d'une demande qui lui a été transmise par M. Bancroft.

Le ski. Les membres du comité administratif auront à décider de la question de trouver un dépôt de neige pour le quartier Montcalm, à leur réunion, convoquée pour l'étude de la question de l'enlèvement de la neige, cet après-midi. Hier, l'échevin Bertrand a signalé que l'oeuvre des terrains de Jeux de Saint-Sauveur a commencé l'or-

John Smith voit pour la première fois son fils, âgé de quatre ans

Il est revenu au Canada le jour même de l'anniversaire du petit. — Rapatrié en même temps que plusieurs autres militaires de la ville et de la région de Québec. — Le major P.-J.-A. Labrèque.

Le sergent quartier-maître de bataillon John Smith, de Thetford Mines, a eu la joie de voir son jeune fils de quatre ans pour la première fois hier matin, en descendant à Lévis du train spécial qui a ramené une cinquantaine de soldats de la région militaire No 5 arrivés au pays à bord de "l'Éclair-Canada" lundi.

Outre-mer depuis 1941, le sergent quartier-maître de bataillon Smith est arrivé le jour même de l'anniversaire de son fils. Son épouse, sa mère et quelques autres parents étaient aussi à la gare pour l'accueillir.

Le train est entré en gare de Lévis vers 11 heures hier matin. Une douzaine de Québécois et quelques soldats des environs étaient au nombre du contingent de militaires de la région No 5.

A la tête du groupe de Québec se trouvait le major P.-J.-A. Labrèque, 91 avenue Casot, qui n'a pas caché sa joie d'être de retour. Dans l'armée depuis trois ans, le major Labrèque a passé trois ans outre-mer avec le régiment de la Chaudière. A la tête d'une compagnie de support pendant la campagne de France, il fut blessé à l'épaule et à la main gauche par un éclat d'obus. Le major Labrèque, employé civil avant d'entrer dans l'armée, a deux frères en service actif: le major Paul Labrèque, du Corps médical, et l'aviateur-chef Marcel Labrèque, récemment revenu d'Allemagne. Il a été accueilli à la gare par ses parents, par le colonel Paul Mathieu, D.S.O., commandant du

Deux délégations chez M. A. Talbot

L'hon. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales et député de Portneuf, et M. Maurice Bellemare, député de Champlain, ont présenté, hier après-midi, à l'hon. Antonio Talbot, ministre des Pêches et de la Pêche, deux délégations de comités de Portneuf et de Champlain. La délégation a demandé que le ministre de la Voirie assume entièrement la responsabilité de l'entretien d'une route d'hiver, pour automobiles, entre Québec et Trois-Rivières.

Les deux délégations ont représenté le ministre que l'entretien de cette route s'impose pour permettre aux industries des deux comités de poursuivre librement leurs opérations. Il n'y a pas de chemin de fer pour desservir Donnacona et la compagnie Crino, de Ste-Anne-de-la-Pérade, reçoit 200,000 livres de lait par jour et a besoin de débouchés. Les députés ont également souligné le fait que la route de La Tuque est ouverte pendant toute la saison d'hiver et qu'une bonne partie du trafic de cette région est dirigée vers Québec. Enfin, ils ont déclaré la plupart des grandes routes qui relient Trois-Rivières aux cantons de l'est et à Montréal sont ouvertes pendant la plus grande partie de l'hiver, sinon douze mois par année, et la fermeture aux autos de la route Trois-Rivières-Québec, en hiver, cause de sérieux embarras à une partie importante de la population de la province. D'après les députés, l'entretien de la route Trois-Rivières-Québec, en hiver, est un complément nécessaire.

M. Talbot a fait un cordial accueil aux députés mais il leur a dit qu'il ne pourrait probablement pas régler leur problème avant son départ pour l'Amérique du sud, en fin de semaine. Il leur a cependant promis de recommander leur requête à son remplaçant, qui sera le premier ministre lui-même.

Le débat sur l'adresse continue au Sénat; le drapeau canadien

Le sénateur A. K. Huggessen favorise le choix d'un drapeau distinctif. — Le sénateur J. J. Bench en faveur de cette proposition. — Un bref débat au sujet de l'Union Jack. — Le rôle du Sénat.

Ottawa, 4. — (P. C.) Le sénateur A. K. Huggessen (N.-Québec) a déclaré au sénat, hier, qu'il a continué le débat sur l'adresse annoncée dans le discours du Trône pour donner au Canada un drapeau distinctif et celle par laquelle le gouvernement veut définir plus clairement la nationalité canadienne.

Le sénateur Huggessen, qui a continué le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, a dit que durant les six années de guerre, le Canada a grandi aux yeux du monde et qu'il occupe maintenant une place qui ne le cède, en importance, qu'à celles de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis, de la Russie et de la Chine.

Le sénateur J. J. Bench (Ontario), qui a parlé après le sénateur Huggessen, a souligné l'importance de la Chambre haute dans les affaires parlementaires canadiennes et a dit que ce serait stupide de ne pas reconnaître que le sénat a perdu du prestige aux yeux du public.

Le sénateur Huggessen a déclaré que tous les Canadiens regardent avec fierté leur propre drapeau. "Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles", a-t-il poursuivi. "Je suis fier de l'Union Jack. Nous savons tous ce qu'il signifie comme drapeau du peuple britannique qui a rendu de grands services au monde...".

"Quel tort a-t-il maintenant?", a interrompu un sénateur progressiste conservateur.

"—", mais le fait demeure que le drapeau de la Grande-Bretagne n'a pas d'application particulière au Canada", a continué le sénateur Huggessen.

M. Huggessen a ajouté qu'il croit que le nouveau drapeau canadien fera honneur à l'Union Jack et, ainsi, reconnaîtra le statut du Canada comme membre de l'Empire britannique.

Le sénateur Bench a aussi approuvé la proposition à l'effet de donner au Canada un drapeau distinctif, puis il a mis en relief le rôle important que doit jouer le sénat au Canada.

Après ces deux discours, le sénat s'est ajourné à cet après-midi.

Les congés civiques accordés à tous

A l'avenir, les congés civiques déclarés par le maire s'appliqueront à tous les employés de la cité, des services extérieurs comme des employés des travaux de réparation au chômage de la cité en bénéficient. La décision en a été prise hier après-midi.

L'échevin Bertrand avait signalé qu'à l'occasion du congé civique proclamé à l'occasion de l'arrivée en notre ville du Royal 22e Régiment, seuls les employés des services intérieurs de la cité avaient bénéficié du congé. "Je déplore infiniment la chose, avait déclaré M. Bertrand, et je suis d'opinion que lorsque la ville donne congé à ses employés, elle ne doit en excepter aucun".

L'échevin Michaud a déclaré que l'on aurait des surprises si l'on faisait enquête pour savoir quels employés ont payé leurs congés, lors de la journée de congé civique. Il a signalé que les employés du gouvernement fédéral ont perdu leur salaire, pour cette journée.

Un plan d'hospitalisation est adopté pour les employés civils

Contrat passé entre l'A. E. C. et l'A. F. P. avec la Croix Bleue. — Création d'un chœur mixte chez les employés civils. — Etude statistique sur le traitement des fonctionnaires.

"L'Association des Employés Civils a fait un grand pas dans la voie du bien-être social", a déclaré M. Charles-A. Dionne, son président, au cours de l'une des deux séances de l'assemblée des directeurs de l'A.E.C., tenues avant-hier et hier, à 5 p.m. en l'hôtel du Gouvernement.

M. Dionne faisait allusion à la signature d'un contrat entre le Conseil Général des Employés de la Province, dont il est le président, et l'Association d'Hospitalisation de Québec, communément appelée la "Croix Bleue", lequel contrat assure aux membres actifs de l'Association des Employés Civils (Québec) et de l'Association des Fonctionnaires de la Province (Montréal) les avantages du plan d'hospitalisation de cette vaste organisation mutuelle.

M. J.-M. Delmas, vice-président, et M. Donat Demers, n.p., membre du comité exécutif, donnèrent aux directeurs des explications détaillées concernant le fonctionne-

Chez BIRKS

Vous payez une bagne le prix que vous désirez.

Notre "DIAMOND SCOPE" vous permet d'apprécier de faire vous-même la preuve de la "Vieillesse" d'un diamant.

16 de la Fabrique

L'état sanitaire de la France révélé

A la demande du consul général de France, M. Pierre Moeneclay, la faculté de Médecine de l'université Laval, expose dans les locaux de sa bibliothèque, au No 6 rue de l'Université, une importante documentation du ministère français de la Santé publique relative à l'état sanitaire de la France pendant l'occupation ennemie et à la libération.

L'exposition commencera ce matin pour se terminer lundi soir le 8 octobre. La salle est ouverte de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures; le dimanche, de 2 heures à 6 heures.

On invite spécialement les médecins, les pharmaciens, les infirmières et les étudiants des écoles de médecine, de pharmacie et d'infirmières.

Le cabinet s'est réuni deux fois

Le cabinet provincial a tenu deux séances, hier, et l'une des plus importantes décisions prises a été celle relative à la fixation de la date de l'élection complémentaire de la Beauce, qui aura lieu le 21 novembre prochain.

Le cabinet a pris plusieurs autres décisions que le premier ministre annoncera probablement en fin de semaine aux journalistes, lorsque les arrêtés ministériels auront été signés.

Ces deux séances ont été les dernières auxquelles l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, assistait avant son départ pour le Chili, où, avec l'hon. sénateur Lucien Moraud, il assistera à un important congrès de juristes. M. Talbot, qui est Bâtonnier général de la province, partira en fin de semaine et sera absent cinq ou six semaines.

Le cabinet a été appelé, hier, à désigner le ministre intérimaire de la Voirie qui administrera ce ministère en l'absence de M. le Bâtonnier Talbot. La nouvelle n'est pas officielle, mais nous apprenons que c'est l'hon. Maurice Duplessis lui-même qui sera ministre intérimaire de la Voirie.

Réception aux Royal Rifles

Le major M.-T. Bancroft, commandant des Royal Rifles de Canada à Québec, a annoncé hier qu'il a été décidé d'organiser une souscription pour la réception des hommes du premier bataillon des Royal Rifles de Canada faits prisonniers au Japon en 1941 et maintenant libérés. Ces fonds, qui serviront à fournir aux rapatriés tout le confort possible pendant leur séjour à Québec, seront confiés aux Dames auxiliaires qui se chargeront de l'organisation de la réception. On donnera aussi à chaque homme un bouton portant l'écusson du régiment et l'inscription "Hong-Kong 1941-45". Les personnes qui désirent participer à ce fonds peuvent envoyer leur souscription sans délai au major M.-T. Bancroft, au Manège militaire de Québec, car on attend le premier groupe de rapatriés dans environ six semaines. Les personnes qui désirent aussi offrir leur automobile pour transporter ces rapatriés et leur famille de la gare à leur résidence doivent également donner leur nom au major Bancroft, avec leur numéro de téléphone et la capacité de leur voiture.

LA VIANDE EST RARE ?

EMPLOYEZ OTO

Messagers demandés

Nous aurions besoin de quelques garçons, avec bicyclette, âgés de 14 ou 15 ans, pour faire des messages en ville. Pas de gros colis à transporter ni de travail le soir ou le samedi après-midi. Baptistaire exigé. S'adresser au bureau du Soleil, rue de la Couronne, Québec.

Pilules Dodds POUR LES REINS

pour MAL DE DOS MAL DE TÊTE L'IMPURETÉ DU SANG DOULEURS RHUMATISMALES ET LES TROUBLES DES REINS

Pour égayer votre foyer...

le rendre gai et confortable

Lindsay vous offre :

- Meubles de tous prix et de tous genres
- Appareils électriques
- Appareils de radio
- Pianos de tous genres

Il n'en coûte jamais plus, souvent moins pour de la qualité.

Lindsay

203 rue Saint-Jean

Carnet mondain

Le major général Basil Price est retourné dans la métropole, après un court séjour dans notre ville.

Mademoiselle Esther Paquet, qui a passé quelques semaines chez ses parents, le docteur et madame Albert Paquet, est retournée à Washington.

Le docteur et madame Henri de St-Victor, de Chicoutimi, ont passé la fin de semaine dans notre ville.

Mademoiselle Marie Hamilton, de Kitchener, est actuellement à Québec, l'hôte de M. et madame Walter Clarke, de la Grande Allée.

Le docteur Georges Davidson, d'Ottawa, est attendu à Québec aujourd'hui et passera quelques jours dans notre ville.

Le lieutenant-colonel et madame A. Lemay, de Montréal, passent quelque temps à Québec et logent au Château Frontenac.

Le lieutenant-colonel et madame J.-N.-E. Grenier font présentement un séjour à Ottawa.

Madame Kenneth Le M. Carter, qui a été l'invitée du docteur et de madame J. A. Johnston pendant quelque temps, est actuellement l'hôte de madame James Ross, à Spencerwood.

Ce matin, à neuf heures, en l'église Saint-Cœur de Marie, l'abbé Antonio Picher bénira le mariage de sa cousine, Andrée, fille de M. et madame Robert Poisson, de cette

NOTRE MAGASIN RESTE OUVERT

durant les réparations et nos ateliers fonctionnent comme à l'ordinaire. Nous sollicitons votre indulgence pour les inconvénients que peuvent vous occasionner ces travaux.

ROGER DUSSAULT

42 1/2 de la Fabrique Tél.: 2-1233

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

L'Événement-Journal
avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant
7116
Le samedi et le dimanche, signalez
7980

ville, avec M. Lorenzo Morel, fils de M. et madame Jos. Morel, également de Québec. Le programme de chant sera rendu par mademoiselle Jeanne Doré et M. Paul Letourneau. M. Gilbert Dariusse exécutera quelques pièces de violon. M. G. Chouinard touchera l'orgue. Après la cérémonie, une réception aura lieu à l'Habitant Inn, après quoi les nouveaux époux partiront en voyage pour New-York, Miami et la Havane.

Me Stanislas Germain, avocat, C.R., et madame Germain, font part à leurs parents et amis de la naissance, le 26 septembre 1945, d'une fille qui a reçu au saint baptême les noms de Marie Zita Elisabeth Paule Germaine.

M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire général de l'Université Laval a été le ministre du baptême. Madame Charles de Koninck a porté l'enfant sur les fonts baptismaux.

Les parrain et marraine sont M. l'abbé Victorin Germain, directeur des adoptions à la Crèche St-Vincent de Paul, oncle de l'enfant, et Son Altesse Impériale Madame Elisabeth, Archiduchesse d'Autriche.

Ont assisté à la cérémonie du baptême Sa Majesté Zita, Impératrice d'Autriche, Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Bourbon Parme, mère de l'Impératrice, Son Altesse Royale la Princesse Isabelle de Bourbon, madame la Comtesse Thérèse de Kerzenbrock, monsieur l'abbé Adolphe Laberge, curé de la paroisse des Saints-Martyrs, Monsieur l'abbé Charles-Henri Paradis, vicaire, Monsieur Victor Germain, grand-père de l'enfant, Monsieur et Madame Ernest Germain de Montréal, oncle et tante de l'enfant, Monsieur Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, Monsieur Jacques de Monléon, professeur à la Faculté de Philosophie, Me Louis-Philippe Pigeon, avocat, C.R., et madame Pigeon, Madame J. W. Déziel, de Montréal, le Lieutenant-Colonel Hugues Lapointe, secrétaire parlementaire, et madame Lapointe, mademoiselle Marguerite Déziel, et les frères et sœurs de l'enfant: Claudette, Odile, Pauline, Paul, Pascale, Marielle et Louis.

Madame James Ross a reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de madame Kenneth Le M. Carter.

Madame René de la Durantaye, d'Ottawa, passe quelques jours dans notre ville.

Madame Théo. Poitras et sa fille, Denyse, ont passé quelques jours dans la métropole.

Mademoiselle Estelle Rinfret a reçu intimement à l'heure du thé au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Pierrette Garneau dont le mariage aura lieu prochainement.

M. et madame Roland Chagnon sont présentement à Montréal, où ils assistent à un congrès.

Mademoiselle Madeleine Pelletier, de Montréal, fait actuellement un séjour dans notre ville.

Mademoiselle Gilberte et Suzanne Croteau ont reçu dimanche à un shower, en l'honneur de mademoiselle Claire Larochette, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Maurice Bernier.

Pour les gourmets

TOUTIERES
3 livres d'épaule de porc maigre, hachée,
3 livres d'épaule de veau hachée,
1 petite volaille,
Oignon râpé, sel et poivre et épices au goût.

Recouvrez la viande d'eau et faites cuire très lentement, sans couvercle, jusqu'à ce que la viande soit tendre et que le liquide soit presque tout absorbé. Assaisonnez bien et refroidissez. Doublez de pâte une abaisse profonde à tartre et remplissez-la du mélange de viande. Recouvrez de pâte, en faisant plusieurs incisions dans le dessus de la croûte. Faites cuire dans un four à 40 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée.

Note.—On peut faire le pâté avec du porc et du veau ou du porc et du poulet au lieu de se servir des trois viandes. Cette recette fait trois pâtés.

Mademoiselle Gilberte Croteau, de Chicoutimi, est de retour chez elle, après avoir passé une semaine à Québec et Victoriaville.

Mademoiselle Janine Roy, fille de M. et madame Alfred Roy, d'Amos, Abitibi, est de retour d'un séjour de deux mois à Winnipeg et Toronto, où elle fut l'invitée de ses amies, mesdemoiselles Pat Crawford et Barbara Staley.

M. et madame Yves Jasmin sont retournés à Hull, après avoir passé quelques jours à Québec.

M. E.-B. Fitzrandolph et M. C. Miller, d'Arvida, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

M. et madame McNeely DuBosc, d'Arvida, étaient récemment de passage en notre ville, en route pour la Caroline du Nord. M. et madame DuBosc font le voyage en automobile.

Mademoiselle Gladys Lefevure qui a passé quelque temps à Montréal et à Ottawa, est de retour à Québec.

Mademoiselle Louise Pelletier, de Sherbrooke, passe quelques jours dans notre ville.

M. Pierre Bourbonnière, d'Ottawa, fait présentement un séjour à Québec.

Montréal et ailleurs

Le ministre-conseiller à l'ambassade du Pérou et madame Luis Alvarado ont quitté Ottawa pour Paris, où ils séjourneront environ un mois. Le docteur Alvarado se rend en France afin d'assister à la conférence internationale du Travail.

M. Norman Wilson et l'honorable Cairine Wilson recevaient à dîner, samedi, au Country Club, d'Ottawa, en l'honneur du docteur Virginia Gleditsieva, de l'Université Columbia.

L'ambassadeur des Etats-Unis et madame Ray Atherton se rendront aujourd'hui à Toronto où M. Atherton prononcera une conférence devant le Club des Femmes canadiennes de Toronto.

Au mariage de mademoiselle Andrée Gagnon, fille de M. Paul Gagnon, décédé, et de madame Gagnon, d'Outremont, avec M. Gilles Desmarais, fils de M. et de madame Dollard Desmarais, aussi d'Outremont, qui bénira M. le chanoine Raoul Drouin, aujourd'hui, à 9 heures 30, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, mademoiselle Gisèle Gagnon, sœur de la mariée, sera d'honneur et M. Yves Desmarais, frère du marié, garçon d'honneur. M. Adrien Gagnon accompagnera sa sœur et M. Desmarais sera le témoin de son fils. M. Jean Gagnon, autre frère de la mariée, MM. Guy Gaetan et Fernand Desmarais, frères du marié, placeront les invités. Après la cérémonie, il y aura réception chez la mère de la mariée, avenue Stuart.

Me et madame Paul Gérin-Lajoie, de Montréal, s'embarqueront aujourd'hui à Halifax à bord du "Nieuw Amsterdam" pour l'Angleterre où M. Gérin-Lajoie, titulaire de la bourse Rhodes, poursuivra des études de droit à l'université d'Oxford.

Le notaire et madame J.-Henri Savaria accompagnés de M. et madame Théo Barrette et de M. A. Gagnon, de Montréal, sont actuellement en voyage à New-York et à Boston.

Madame Alfred Paradis, madame Fred Bertrand, madame Rodolphe Baril ainsi que mademoiselle Louise Paradis sont rentrées à Montréal, après avoir passé une dizaine de jours à New-York.

Madame L.-H. Dupré et madame Suzanne Dupré de la métropole, sont revenues de Plandome, Long Island où elles ont passé une semaine, les invitées de madame Alfred Parrotte.

M. et madame Marc Faribault, ainsi que M. et madame Paul Wiallard, de Montréal, sont de retour d'un voyage à New-York, Atlantic City et Washington.

ESCLAVES SANS LE SAVOIR

... les personnes qui souffrent de varices, de phlébites, d'hémorroïdes, et qui ne traitent pas ces affections par les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU. C'est une formule scientifique, concentrée, éprouvée, à base d'extraits de plantes fraîches. Des milliers de personnes lui doivent une bonne circulation qui élimine les troubles veineux et les maux de retour d'âge chez les deux sexes. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dép. 7, 507, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: \$1.50).

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet Mondain" coûtent \$1.00 l'insertion. Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Femmes diplomatates

Londres — (Reuters) — La Grande-Bretagne pourra maintenant compter des femmes dans son corps diplomatique, a-t-on annoncé. L'entrée des femmes dans les Services Extérieurs, sera soumise au comité des Affaires Etrangères. Ce comité, sous la présidence de Sir Ernest Gowers, est composé de quatre femmes et de trois hommes.

Le Prix Nobel

Oslo. — (Reuters) — Le premier Prix Nobel depuis cinq ans sera adjugé cette année par un comité que dirige Carl Hambro, président du parlement norvégien.

Tojo se rétablit

Yokohama. — (P. A.) — L'ancien premier ministre Hideki Tojo s'est suffisamment rétabli de son attentat de suicide pour marcher autour de sa chambre d'hôpital, et il sera transféré sous peu dans une prison, disent les médecins. Les officiers du service de contre-espionnage disent qu'il sera probablement envoyé à une prison préfecturale en dehors de Tokio.

Coupons valables

BEURRE — Coupons Nos 116 à 124 inclusivement.
CONSERVES — Coupons Nos 33 à 57 inclusivement.
SUCRE — Coupons Nos 46 à 64 inclusivement.
VIANDE — Coupons Nos M-1 à M-5 inclusivement.
Tous les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

Le Prix Nobel

Oslo. — (Reuters) — Le premier Prix Nobel depuis cinq ans sera adjugé cette année par un comité que dirige Carl Hambro, président du parlement norvégien.

Tojo se rétablit

Yokohama. — (P. A.) — L'ancien premier ministre Hideki Tojo s'est suffisamment rétabli de son attentat de suicide pour marcher autour de sa chambre d'hôpital, et il sera transféré sous peu dans une prison, disent les médecins. Les officiers du service de contre-espionnage disent qu'il sera probablement envoyé à une prison préfecturale en dehors de Tokio.

POUR une Bonne NUIT DE SOMMEIL

Vous constaterez qu'une tasse d'Ovaltine prise chaude au coucher aide votre corps à se détendre, soulage de cette sensation de tension nerveuse et favorise un sommeil profond et reposant. Ses éléments nutritifs spéciaux, traités pour faciliter la digestion, son riche provisionnement des Vitamines A, B₁ et D et des minéraux Calcium, Phosphore et Fer aident à raffaier les muscles, les nerfs et les cellules organiques usés.

Pourquoi alors ne pas essayer une tasse d'Ovaltine chaude au coucher? Voyez si vous ne vous sentez pas plus frais et plus alerte. Procurez-vous l'Ovaltine à votre pharmacie ou à votre épicerie.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

Les Fleurs
FLEURISTE
11 rue Saint-Jean
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hrs a.m. à 5.30 hrs p.m.

LE CAPITAINE JACQUES

Rencontre

Je ne suis pas surpris que nos aviateurs soient de si bons hommes — avec le bon entraînement qu'ils reçoivent — Boy! Regardez-moi ce conducteur de taxi — il semble être habitué à conduire un taxi!

Taxi, monsieur! J'aurais dû reconnaître monsieur ? Eh, la manière de conduire, si ce n'est le suis heureux de te pas Jacques? voir, citoyen Jack!

LE CAPITAINE JACQUES

Par FRANK TINSLEY

Le domaine sentimental

21 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez aujourd'hui l'avantage de faire valoir vos talents dans un certain domaine et cela vous apportera beaucoup. On aura recours à votre bon jugement, le soir, acceptez de bon cœur de donner des conseils à une personne qui en a grandement besoin.

Le domaine sentimental

L'enfant né aujourd'hui possédera beaucoup d'intuition et une extrême sensibilité. Il s'intéressera activement à la religion, aux sciences, et à la philosophie, et il est probable qu'il choisira l'un ou l'autre de ces domaines comme carrière. Les femmes seront douces, affectueuses, charmantes et feront des épouses modèles.

Le domaine sentimental

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Votre volonté, qui est très déterminée si elle est dirigée dans une bonne voie, sera la base de vos succès futurs.

Le domaine sentimental

23 décembre au 22 janvier (Capricorne) — Soyez prudent dans tout ce que vous accomplissez actuellement car votre succès dans la vie dépendra beaucoup de cette période que vous traversez.

Le domaine sentimental

22 janvier au 20 février (Verseau) — Un voyage en perspective, relativement à une invention ou à des affaires de famille. Pour aujourd'hui les astres vous prédisent un gain en affaires et du bonheur dans ce jour.

Le domaine sentimental

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Si vous devez voyager c'est aujourd'hui le temps de partir. De grands changements s'annoncent pour vous et ils vous apporteront en même temps que l'argent un nouveau bonheur.

Le domaine sentimental

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Si vous voulez original dans vos idées en admettant toutefois que vous soyez disposé à faire votre part de travail, vous connaîtrez aujourd'hui beaucoup de succès. Il y a de la joie autour de vous et pour vous.

Le domaine sentimental

23 juillet au 22 août (Lion) — Une journée excellente pour vos intérêts d'ordre personnel. De plus prenez le temps de vous distraire, votre santé n'est pas aussi bonne qu'elle le semble.

Le domaine sentimental

23 août au 23 septembre (Vierge) — Des perspectives un peu en dehors de l'ordinaire vous seront ouvertes aujourd'hui. Analysez bien avant d'accepter.

Le domaine sentimental

24 septembre au 23 octobre (Balance) — De nouveaux projets et un programme financier inédit pourraient vous réussir de ce temps-ci. Il est bon de changer ses méthodes parfois. Délaissez un peu la routine aujourd'hui, cela est nécessaire.

Le domaine sentimental

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Joignez-vous à d'autres dans un projet quelconque, aujourd'hui tout en vous souvenant qu'il est imprudent de faire des confidences aux étrangers. Un homme averti...

Le domaine sentimental

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Votre volonté, qui est très déterminée si elle est dirigée dans une bonne voie, sera la base de vos succès futurs.

Le domaine sentimental

23 décembre au 22 janvier (Capricorne) — Soyez prudent dans tout ce que vous accomplissez actuellement car votre succès dans la vie dépendra beaucoup de cette période que vous traversez.

Le domaine sentimental

22 janvier au 20 février (Verseau) — Un voyage en perspective, relativement à une invention ou à des affaires de famille. Pour aujourd'hui les astres vous prédisent un gain en affaires et du bonheur dans ce jour.

Le domaine sentimental

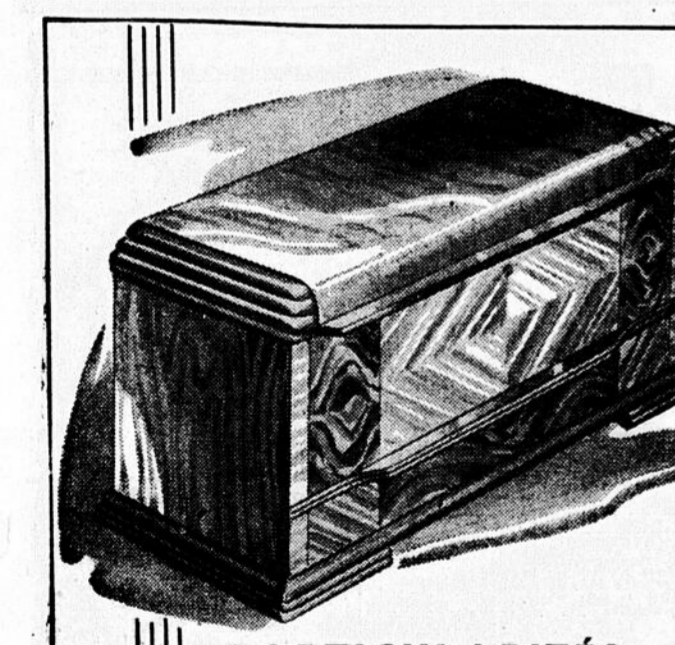
21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Si vous devez voyager c'est aujourd'hui le temps de partir. De grands changements s'annoncent pour vous et ils vous apporteront en même temps que l'argent un nouveau bonheur.



Enfin!... RED DASH — la nouvelle nuance de rouge à lèvres, vibrante et chaude.

Barbara Gould

- PHARMACIE PARROT, ENRG, RIVIERE-DU-LOUP
- PHARMACIE ROYALE, TROIS RIVIERES
- PHARMACIE PAUL H. SOUCY, 80, avenue Cartier, QUÉBEC
- PHARMACIE THUOT S. JEAN
- M. TREPANIER, SHAWINIGAN FALLS
- W. BRUNET & CIE LIMITEE, 70, rue de la Chapelle, QUÉBEC
- L. G. CADIEUX, DRUMMONDVILLE
- PHARMACIE DE LEVIS LEVIS
- PHARMACIE DRAPEAU RIMOUSKI
- PHARMACIE OLIVIER, SHERBROOKE



200 COFFRES MODERNES EN CÈDRE

POUR Y LOGER FOURNURES, LAINAGES, OBJETS DE VALEUR... etc.

- PARTICULARITÉS:—**
1. Construction en bois de choix
 2. Fond, côtés, arrière, devant en bois à triple placage
 3. Couvercle en bois à quintuple placage
 4. Intérieur en cèdre rouge
 5. Tiroir de 42" x 15 3/4" x 3 3/4" au bas
 6. Extérieur en placage de ronce de noyer
 7. Devant et dessus d'un beau poli brillant
 8. Côtés polis semi-brillants
 9. Serrure solide et de qualité
 10. Bande de fermeture hermétique
 11. Grandeur du coffre: 46 1/2" x 25" x 18 1/2"
 12. Style moderne
 13. Police d'assurance contre tout dommage par les mites durant 3 ans

\$62.50

Placez immédiatement votre commande pour livraison de suite ou aux fêtes

Lindsay
203 rue Saint-Jean — 4e plancher

LES JOURS SANS VIANDE EMPLOYEZ

Goûtez-en la saveur riche, crémeuse

Soupe

CLARK

CRÈME AUX ASPERGES

Préparé par les fabricants des Feves au Lard Clark

Manteau à deux fins

Manteaux avec les nouvelles épaules arrondies... et manches dolman... en plus superbe col de Renard argenté en forme de cape complètement détachable que vous pouvez enlever à votre gré... et vraiment vous aurez un joli manteau sans garniture toujours pratique pour le début de l'automne. En noir seulement. Tailles 14 à 20.

\$155.00

HOLT RENFREW
35 rue Buade

Par MEL GRAFF.

LE CAPITAINE JACQUES

Par FRANK TINSLEY

On présentera bientôt

(Suite de la page 3)

les gens de faire des affaires avec profit".

M. MacInnis estime à \$720,000,000 par année le coût de sa proposition, mais, a fait observer le ministre, le coût ne peut se calculer en argent seulement. Il faut prendre en considération la question de savoir si les marchandises et les services peuvent être fournis aux personnes de plus de 60 ans. Avant la guerre, il y avait entre 300,000 et 400,000 chômeurs. La production de ces gens, si on les mettait au travail, pourrait rendre possibles les marchandises et les services nécessaires.

Le lt-col. David Croll (L-Toronto-Spadina), qui prononcera son maiden-speech, a rappelé sa propre expérience comme administrateur de la Loi des pensions de vieillesse alors qu'il était membre du gouvernement de l'Ontario. Le système actuel lui paraît "indigne d'un pays tel que le Canada et indigne du gouvernement actuel. Il a prétendu que ce système est arriéré et ne correspond pas à l'ère de la bombe atomique. M. Croll a déclaré que les propositions du gouvernement aux provinces "ne sont pas seulement un pas dans la bonne direction mais constituent un saut". Elles représentent une partie d'un système bien organisé et avant qu'on n'en ait disposé, d'autres solutions ne seraient pas sages.

M. Norman Lockhart (PC-Lincoln) a déclaré que le gouvernement fédéral a trouvé le moyen de payer des allocations familiales sans consulter les provinces. Il ne voit pas pourquoi il ne pour-

Le comté de Beauce

(Suite de la page 3)

Un bureau spécial de scrutin sera ouvert à l'Enfant-Jésus de Beauce (Vallée Joliette) durant les deux jours non fériés précédant le scrutin, c'est à dire les 11 et 20 novembre. La nouvelle Loi électorale a ajouté les prêtres-missionnaires à la liste de ceux qui ont le droit de voter au bureau spécial de scrutin, c'est à dire les employés de chemin de fer, des postes et des messageries, les navigateurs et voyageurs de commerce.

On attache une grande importance à l'élection de Beauce, dans les cercles politiques. L'enjeu est considérable pour chacun des deux principaux partis, l'Union nationale et le parti libéral, parce que l'addition d'un nouveau député à l'un ou l'autre de ces partis aurait une grande signification étant donné la majorité minime du gouvernement, en Chambre. On croit donc que ministériels et oppositionnistes vont se lancer dans la lutte avec vigueur et que les gros "canons" du gouvernement et de l'opposition vont jouer un rôle de premier plan. Le 8 août 1944, la Beauce avait élu M. Edouard Lacroix, candidat du Bloc populaire, qui a démissionné sans jamais avoir occupé son siège.

A l'heure actuelle, on croit, nous le disions hier, qu'il n'y aura que deux candidats à l'un ou l'autre des partis, l'Union nationale, et M. Henri Renault, ex-ministre dans le cabinet Godbout, pour le parti libéral.

Les prisonniers

(Suite de la page 3)

J. M. Matapédia ; Dugan, Arthur G., Kénoagan ; Findlay, Lawrence, Danville ; Finn, Eli, L'Anse à Brillant, Gaspé ; Firth, Denzil, J. G. Matapédia ; Vincent, Charles, 384 St-Vallier, Québec.

Admiral Hughes

Par ordre chronologique de la navire nous ramenons un groupe de Royal Rifles doit arriver à San Francisco vers le 8 octobre sans qu'on sache encore à quelle date ce groupe arrivera au Canada. Le navire "Admiral Hughes" transporte à son bord 5 officiers et 25 autres militaires des Royal Rifles de Canada dont voici la liste.

Lieut. Denison, Elmer U., Danville, Qué.; Lieut. Gilbert, James C., Asbestos, Qué.; Lieut. Simons, Reginald E., 20 Fabrique, Québec; Lieut. Smith, John Ed., Richmond; Lieut. Strang, Kenneth R., 95 Esplanade, Québec; Frost, K. L., Danville; Cédard, G. T., St-Alexis Station, Bonaventure; Kane, E., Mann Bonaventure; Kirouac, A., 16 St-Denis, Québec; Lyons, H. Mann, Bonaventure; McLean, J. P., 11 de l'En-

John Smith voit

(Suite de la page 3)

se un an et demie en Angleterre comme infirmier. Le soldat Lapointe, dans l'armée depuis cinq ans, a aussi été reçu par son épouse, madame Juliette Lapointe, de Notre-Dame d'Hebertville.

Un vétéran d'Italie, membre du 48th Highlanders, a été accueilli par son épouse. C'est le soldat W. Kaine, de Matapédia, qui avait servi avec les Royal Rifles de Canada à Terre-Neuve puis fut victime d'un accident dont il n'est guère encore rétabli. Lorsque le bataillon partit pour Hong-Kong, le soldat Kaine, versé par la suite au 48th Highlanders, a été blessé à l'action pendant la campagne de Sicile. Il a servi outre-mer pendant trois ans.

On trouvait aussi un autre soldat de Matapédia, le canonnier J. A. Adams qui a servi à l'action en France avec la 94e batterie antitank. Il s'était enrôlé au début de la guerre.

Les autres Québécois arrivés sur ce train sont le sergent L.-P. Fournier, 55, 8e avenue; le bombardier J. LeBlanc, 70 d'Artois; le sergent d'état-major O.-A. LeBlanc, 362 Deligny; le soldat P. Francoeur, 302 rue St-Jean; le soldat B. Jacques; le soldat H. Linteau, 138 de la Chapelle; le soldat J. Montreuil, 21-1 Côte Ste-Genève; le caporal R. Morin, 72, 3e avenue.

À tous les arrivants, des dames et des jeunes filles de la Légion canadienne, sous la direction du lt-colonel Ph. Ouellet, de madame Emile Gravel et du surintendant A. Dubé, ont distribué des cigarettes et des friandises.

endant l'arrêt du train, la fanfare royale 22e Régiment, sous la direction du lieutenant Edwin Belanger, a interprété quelques marches.

Joseph Dyckman

(Suite de la page 3)

Enfin le navire "Joseph Dyckman" qui doit arriver à San Francisco vers le 14 octobre ramène 15 officiers et autres militaires de l'armée.

Voici la liste de ceux qui sont à bord du "Joseph Dyckman":

Capt. Royal, W. A. B., Asbestos; Lt-Capt. Barnett, J. M., Manresa A., Québec; Lieut. McGreevy, J. H., 32 Ste-Genève, Québec; Lieut. Ross, P., 204 St-Vallier, Québec; Beattie, K. G., Richmond; Clark, O., Québec; Cyr, L., New Richmond Station, Bonaventure; Day, W., Escuminac, Bonaventure; Durdie, R., Québec; Gillis, M., Runnymede, Bonaventure; Lawlis, P., Grand Caspédia, Bonaventure; MacWhirter, E., New Richmond, Matapédia, P. Restigouche.

Dès que plus de détails nous parviendront sur l'arrivée de ces navires dans les ports du Pacifique, et dès que nous connaîtrons l'heure de l'arrivée des prisonniers de guerre libérés, nous pourrions les communiquer au public.

Deux jeunes "tough-nuts"

(Suite de la page 3)

M. le juge Laetere Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a reçu hier la visite de deux jeunes hommes qui avaient déjà fait un mois de prison en janvier 1943 pour désordre.

Tous deux portaient au front, comme un trophée, chacun un tampon de coton retenu par un diachylon. C'était un signe assez évident qu'il y avait eu de la casse.

Les deux prévenus, Fernand Ouellette, de La Tuque, et Roland Racine, de Donnacona, étaient accusés de vagabondage et de résistance à la police.

Le procureur de la couronne déclara: "Il y a eu un tapage infernal hier à Donnacona, et ces jeunes gens ont causé de l'émou dans la paisible population de Donnacona. Ils ont longuement résisté à la police, et ce n'est pas parce qu'ils sortaient du bois et qu'ils ont quelques piastres dans leurs poches qu'ils doivent dégrader toute une population. Voilà pourquoi, après en avoir conféré avec le procureur général, je réclame une sentence très sévère contre les prévenus".

Le chef de police de Donnacona, M. Charles Rheaume, a déclaré, à une question du juge, que les blessures faites au front des accusés étaient le résultat de ce qu'on avait dû se servir de gacettes pour les maîtriser. "Il n'y avait pas moyen de faire autrement, et il fallait les maîtriser de vive force", déclara le chef de police. Les prévenus avaient, avant-hier soir, fait du tapage sur la grand-tour en criant, jurant, en étant ivres et en incommodant les passants".

Ils ont tous deux déclaré ne se souvenir de rien parce qu'ils étaient ivres, mais le juge Roy leur a répondu qu'ils "savaient certainement ce qu'ils faisaient, parce que des hommes bien ivres ne résistent pas à ce point à la police".

Ils se sont avoués coupables, et le juge les a condamnés à \$50 d'amende et les frai pour l'accusation de vagabondage, ou à 2 mois de pri-

Marchand de glace

(Suite de la page 3)

Un marchand de glace de St-Romuald de Lévis, poursuivi par la Commission d'assurance-chômage, a été condamné par Son Honneur M. le Juge Laetere Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à \$50 d'amende et aux frais, en plus de \$37.54 d'arrérages à l'assurance-chômage, pour avoir négligé d'enregistrer ses employés et d'apposer des timbres d'assurance-chômage dans les 72 heures après le jour de paye. A défaut de paiement, un mois de prison.

Marchand de glace

(Suite de la page 3)

Un marchand de glace de St-Romuald de Lévis, poursuivi par la Commission d'assurance-chômage, a été condamné par Son Honneur M. le Juge Laetere Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à \$50 d'amende et aux frais, en plus de \$37.54 d'arrérages à l'assurance-chômage, pour avoir négligé d'enregistrer ses employés et d'apposer des timbres d'assurance-chômage dans les 72 heures après le jour de paye. A défaut de paiement, un mois de prison.

NOUVELLES D'EMPLOI

Voici une liste partielle des emplois vacants qui peuvent actuellement être obtenus par l'entremise du bureau local du Service national de Placement, ainsi que des occasions d'emploi offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES

- | | |
|--------------------------------------|---|
| On demande pour Québec | On demande pour l'extérieur |
| Pharmaciens (licenciés) | Constables (bilingues 21 à 30 ans non mariés, 5'8") |
| Agents d'assurance (à commission) | Surintendant (construction) |
| Boulangers | Ingénieur (construction) |
| Tailleurs fourrure | Opérateur Radio (télégraphie sans fil) |
| Mécaniciens-garage | Journaliste |
| Peintres déboueurs | Vendeur Fleuriste |
| Pressier sur platine | Mécaniciens |
| Mouleurs-fonderie | Ouvriers (manufacture de chaussure) |
| Cordonnier (réparation) | Ouvriers (textiles) |
| Rembourseurs | Ouvriers (imprimerie) |
| Tailleurs de pierre | Mineurs |
| Maçons | Bûcherons |
| Plombiers Electriciens | Journaliers (en forêt) |
| Ferblantiers | Journaliers (chemin) |
| Briquetiers | Journaliers (nettoyage rivières) |
| Menuisiers (construction) | Journaliers (fonderie) |
| Menuisiers (boutique) | Journaliers (moulin) |
| Plâtriers | |
| Forgerons-Ferrants | |
| Poseurs de brûleurs | |
| Assembleurs (machinerie boulangerie) | |
| Opérateur (scie à ruban) | |

FEMMES

- | | |
|--|-------------------------------------|
| On demande pour Québec | On demande pour l'extérieur |
| Sténographes (bilingues) | Dactylo |
| Vendeuses d'expérience | Commis de registre |
| Solliciteuses d'agence | Preseuses (manufacture de chemises) |
| Coiffeuses | Ouvrières (textile) |
| Opératrices Machine à coudre (manufacture) | Ouvrières (mfr chaussures) |
| Cuisinières | Ouvrières (mfr tabac) |
| Ouvrières (fourrure) | Fleuses (textile) |
| Servantes domestiques | Tisseuses (textile) |
| Filles de table (bilingues) | |

Chaque bureau local du Service national de Placement offre des emplois disponibles dans sa propre zone et dans les autres districts du Canada.

Si vous pouvez remplir l'un des emplois énumérés ci-dessus ou si vous cherchez à vous placer, adressez-vous au bureau local le plus rapproché de chez vous.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
DE LA
COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Madame

par
Anne Adams

No 4790

Vous ferez sensation avec cette robe exclusive que vous serez confectionnée en peu de temps et pour un prix plus modique.

Le patron se vend dans les grands magasins de 12 à 20 ans et de 30 à 40. La taille 16 ans demande 2 1-2 vges de matériel de 39 pces de largeur.

Écrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: **SERVICE DES PATRONS** L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 50c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR A Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas à rétro-achat.

N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

KLEEN-ZIT fait maintenant
Le bonheur de maman.
Bannis sont les soucis
et les travaux dantan.
Plus de dur recourage
et de fatigue extrême.
KLEEN-ZIT a promptement
résolu ce problème.

Mme CHARLES RAYMOND,
263 rue Edward, London, Ontario,
gagne \$25.00 pour avoir écrit
les rimes Kleen-Zit ci-dessus.

FAITES DES RIMES
GAGNEZ \$25

Faites des rimes à propos de KLEEN-ZIT et envoyez-les à John Street Sales, 7 Duke St., Toronto. Joignez-y une étiquette de KLEEN-ZIT. Si vos rimes sont employées dans notre publicité, nous vous enverrons \$25.00 en espèces.

KLEEN-ZIT est une petite machine qui nettoie les murs, boiseries, meubles, pianos, tapis, etc., etc., etc. Elle est si facile à utiliser que même les enfants peuvent s'en servir. Elle est si efficace qu'elle nettoie tout ce que vous voulez nettoyer. Elle est si économique qu'elle ne coûte que 35c. Demandez le prospectus de KLEEN-ZIT aujourd'hui.

KLEEN-ZIT
THE MODERN CLEANSER
A HOUSEHOLD NECESSITY
IN A HUNDRED USES

APPROUVÉ DIRECTEMENT
PAR LA SALUBRE

Pour les épiceries et pharmacies
Bouteilles 30c Gros 45c

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

allié lui-même chercher la boisson chez sa future parce qu'il y était plus connu, et que l'autre était déjà passablement éméché par un commencement de culte à Québec.

Dans sa plaidoirie, la défense a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas l'ombre d'une cause dans cette affaire, insistant sur le fait que le prévenu a simplement fait une commission pour l'autre, et qu'il n'a pas réalisé de profit, et donc, prétend-elle, il n'y a pas eu de vente. La poursuite a tenté de se baser sur des actes de jurisprudence pour prouver qu'il y a eu vente.

Le juge Fortier a déclaré qu'il rendra jugement mercredi prochain.

La bière coûte cher!

M. le juge en chef Hugues Fortier, des Sessions de la Paix, a condamné hier après-midi un anglophobe de Québec à \$50 d'amende et aux frais de cour ou à trois mois de prison après l'avoir trouvé coupable de vente illégale de boissons alcooliques.

Deux agents de la police des li-queurs ont témoigné qu'ils avaient demandé au prévenu de leur vendre une douzaine de "bière", et que celui-ci leur avait rendu ce service moyennant \$6.30, soit 30 cents pour sa commission. (On voit que la bière à St-Gilles, la bière "non officielle" se vend 50 cents la bouteille).

L'accusé, qui n'avait pas de procureur, a voulu prouver un alibi, déclarant devant la cour qu'il pouvait amener devant la cour deux personnes pouvant affirmer qu'il était ailleurs, ce soir-là, mais le juge a refusé l'ajournement et a déclaré en rendant son jugement, que la prétendue preuve d'alibi ne pouvait rien contre le témoignage des deux policiers des liqueurs.

Le garagiste

Le tribunal a entendu au cours de l'après-midi d'hier les plaidoyers dans la cause où un garagiste de Donnacona est accusé de vol d'articles pour plus de \$1,800 dans le garage Morisset à Québec.

M. le Juge Hugues Fortier rendra jugement le 12, mercredi prochain, dans cette affaire.

Bootlegger... esse

Une dame s'est avouée coupable de vente illégale de liqueurs alcooliques et a été condamnée à \$50 d'amende plus les frais ou à trois mois de prison.

Courtoisie québécoise

La cause commencée lundi der-

Recette au jus de citron

qui soulage rapidement la douleur rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névralgiques, essayez cette recette domestique simple et peu coûteuse. Prenez-vous chez votre pharmacien un paquet de Prescription Rhu-matisme, vous le trouverez dans une boîte d'eau additionnée du jus de 4 citrons. C'est la recette à suivre.

Il vous en faut seulement 2 cuillères à soupe de fois par jour, pendant 3 à 4 jours. — Il se produit d'excellents résultats. — Les douleurs disparaissent et vous êtes rapidement soulagés et si vous ne vous sentez pas mieux, vous pouvez retourner à votre pharmacien pour un autre paquet. Votre argent vous sera remboursé si elle ne vous fait pas du bien. Le traitement Rhu-matisme est le meilleur et recommandé dans les pharmacies de partout.

Neo-Mastos

Que dites-vous!

NON! Ne dites pas que vous avez tout essayé pour le développement et le raffermissement de votre buste quand vous n'avez pas suivi le traitement NEO-MASTOS. La valeur scientifique de ce produit est démontrée par les magnifiques résultats obtenus par son emploi. Il agit d'abord sur le système endocrinien et agit sur la femme et n'offre aucun danger, est devenu une prescription courante du médecin. Demandez-le à votre pharmacien ou commandez-le par mandat postal à:

LABORATOIRE SYLPHIDE
C.P. No 4 — Station "H", Montréal.
N.B.—Emballage discret.

Super Suds, le "CHAMPION"

pour donner un linge propre et blanc

"Je suis ravie de cette MOUSSE SURABONDANTE de SUPER SUDS qui rend les chemises sales tellement PLUS BLANCHES... tellement sûre, aussi pour tous les lavables," dit Mme V. Adam, Montréal.

Super Suds, voyez-vous, est différent parce que Concentré... oui, Concentré afin d'augmenter sa vertu nettoyante, ce qui signifie une MOUSSE PLUS ABONDANTE... riche, alerte, une MOUSSE DE LONGUE DURÉE.

Essayez Super Suds—Comparez-le à votre savon ordinaire actuel. Vous verrez que Super Suds rend le linge d'une BLANCHÉUR DE NEIGE—qu'il est SÛR pour les lavables. Il est DOUX pour les mains et donne PLUS DE MOUSSE pour une once comparée à celle des autres savons granulés.

Pour le lavage ou la vaisselle, vous n'avez besoin que d'un seul savon lorsque vous faites surgir la mousse de Super Suds.

20% PLUS DE SAVON dans la NOUVELLE BOÎTE Bleu Blanc Rouge

Essayez SUPER SUDS, il est concentré.

PILULES ROUGES

Pilules Rouges par la poste: 50c. la boîte ou 3, \$1.25 pour Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

L'HIVER approche...

Quand vous avez froid et que vous êtes en haillons, un paletot usagé, un chandail, un foulard de laine—n'importe quel vêtement chaud et utilisable vous apporte un soulagement contre la morsure du vent et contre l'humidité qui vous transperce.

Quand vous êtes désespéré, vous reprenez courage et espoir en apprenant que des amis inconnus par delà l'océan font tout leur possible pour vous venir en aide.

Il y a DISETTE DE VÊTEMENTS en EUROPE

Plus de 125 millions de miséreux, dont 30 millions sont des enfants, doivent être vêtus avant la venue de l'hiver. Le temps manque pour confectionner les vêtements dont ils ont besoin. C'est pourquoi nous vous engageons à fouiller chaque armoire, chaque tiroir, en quête de tous les vêtements usagés dont vous pouvez disposer en faveur de la Collecte Nationale du Vêtement, du 1er au 20 octobre.

Les activités de la ligue de grosses quilles de la province

Les quilleurs des Chevaliers de Colomb de Plessisville ont annulé le 2 à Thetford-Mines, samedi soir dernier, et c'est V. Samson qui totalisa le plus haut total de points pour Plessisville avec un triple de 31. W. Garnett roula une partie simple de 190. J. P. Lafontaine totalisa 536 pour Thetford.

Plessisville 2-
 V. Samson 186 156 189 - 531
 J. Lacroche 178 121 - 309
 J. Roger 151 152 176 - 479
 J. Veronneau 169 183 184 - 496
 W. Garnett 150 190 179 - 519
 E. Lavote 141 165 165 - 471

Thetford-Mines 2-
 C. Lamotte 187 175 184 - 546
 A. Huard 114 196 171 - 481
 O. Beaudoin 162 162 178 - 502
 J. P. Lafontaine 172 188 176 - 536
 A. Paquet 141 165 165 - 471

Asbestos a perdu 3 à 1 à Victoriaville contre les quilleurs de Maurice Habel, des Chevaliers de Colomb. F. Martin a été le gros quilleur des visiteurs avec un triple de 57 et une partie simple de 228 tandis que Georges Malhot totalisa le plus fort triple pour Victoriaville avec un chiffre de 81.

Asbestos 1-
 St-Hilaire 215 155 171 - 541
 C. St-Hilaire 180 249 188 - 517
 A. Huard 171 154 173 - 498
 E. Dubuc 162 162 178 - 502
 O. Beaudoin 165 165 182 - 512
 E. Drapreau 957 831 868 - 2653

Une course de 2 milles dimanche

Le Club de Courses de Québec organise présentement son plus gros programme de la saison, programme qu'il présentera dimanche prochain sur la piste de l'Exposition. Vu que la saison des courses tire à sa fin, le Club n'a rien ménagé pour offrir une attraction de première valeur en guise de remerciements aux milliers d'amateurs qui lui ont apporté leur appui durant la présente saison. Ainsi comme attraction principale, l'on présentera pour la première fois depuis une dizaine d'années une course de 2 milles de 2 épreuves dans 3. Cette course comprendra plusieurs inscriptions de la course de 5 milles de dimanche dernier. Une autre classe qui sera aussi populaire sera sans contredit le "free for all" trot et amble dans lequel sont inscrits plusieurs chevaux étrangers tel que Dominator, Rip Harvester etc., sans compter quelques chevaux locaux tel que Brady Hanover, Balbo Sklikyou, Canon Ball et autres. Deux autres classes compléteront ce programme, soit une classifiée trot et une classe 2.20 amble.

Le "free for all" sera disputé pour une bourse de \$500.00 alors que les 3 autres classes se disputeront des bourses de \$300.00 chacune.

Chiffres sur la Série

(Par la P.A.)
 Assistance payante: 54,637
 Recettes brutes: \$221,883.00
 Part des joueurs: \$113,160.33 ou 51 p.c.
 Part du commissaire: \$33,282.45 ou 15 p.c.
 Part des clubs: \$37,720.11 ou 17 p.c.
 Part des ligues: \$37,720.11 ou 17 p.c.

Pur comme l'air des Montagnes

It's the fleecy softness

PUREX

Super-Crepe TISSUE

3 pour 25¢

Le baseball

Série mondiale -
 Chicago 9, Detroit 0
 Chicago en avant 1-0 dans la série 4 de 7

Série internationale -
 Série finale:
 Newark 10, Montréal 11
 Série finale 3-3

AUJOURD'HUI
 Série mondiale -
 Chicago à Detroit

Série internationale -
 Newark à Montréal

Banquet annuel de l'A.P.B.M.

Le deuxième banquet annuel de fin de saison de l'Association Provinciale de balle molle aura lieu à Shawinigan, samedi soir, le 13 octobre prochain, à l'Hôtel Cascade Inn, sous la présidence de M. Elzéar Poitras, de Québec, gérant de l'O.T.J., de Québec et président de l'Association Provinciale de balle molle qui a connu de brillants succès depuis sa fondation. L'Hôtel Cascade Inn est situé sur la 7e Rue, près de l'Eglise St-Pierre.

M. Georges Lampron, de Shawinigan, est l'organisateur en chef de ce banquet de clôture. L'organisateur Lampron demeure à 85a, 2e Rue, Shawinigan et ceux qui désirent communiquer avec lui pourront le faire en tout temps.

Concernant ce grand banquet de fin de saison les intéressés des principales villes pourront obtenir des cartes en s'adressant aux directeurs suivants:

Montréal: Arthur Lamarre, 749, Ave Walker; P. E. Gauthier, 2411, Chapeau.
 Trois-Rivières: Charles-Marcus Bell, 1855, rue François-Xavier; Grand'Mère: M. Frank Gauthier, a-s Arena de Grand'Mère, Grand-Mère, P. Q.;
 Shawinigan: Arthur McNichol, B.P. 147, Shawinigan-Falls; Québec: Elzéar Poitras, O.T.J., Parc Victoria ou 65, des Prairies; Côte de Beaurp: Edouard Giroux, 62, Pie X, St-Georges, P. Q.;
 Donnacona: Chs.-E. Talbot, pres. Ligue Comté Portneuf, Donnacona, P. Q.

La série mondiale en un coup d'oeil

Chicago, (LN) 1 0 1 0 0
 Detroit (LA) 0 1 0 0 0

Première joute à Detroit:
 Chicago, (LN) 1 0 1 0 0
 Detroit (LA) 0 0 0 0 0 6 0
 Borowy et Livingston; Newshower Benton (3), Tobin (5), Mueller (8) et Richards.

Autres joutes à jouer:
 A Detroit, les 4 et 5 oct. et à Chicago les 6, 7, 8 et 10 oct.

Lévis perd et gagne à La Tuque

La Tuque, 4. - (DNC) Les quilleurs des Chevaliers de Colomb de Lévis ont gagné contre leurs rivaux de La Tuque, dimanche dernier, dans l'après-midi, au compte de 3 à 1 mais ils ont perdu par 4 à 0 dans la soirée.

Dans l'après-midi Georges Monette a été le meilleur quilleur des visiteurs avec un triple de 543 et une partie simple de 202 tandis que Nicolas F. Gauthier, etc. Presque toutes les ligues affiliées seront largement représentées.

Le président Poitras appellera plusieurs santés entre autres celle du Pape, du Roi, de la province de la ville de Shawinigan de l'Association Provinciale de balle molle, des journalistes, etc.

On remarquera au banquet des sportifs de Sillery, Québec, St-Georges, Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières, Montréal, Portneuf etc.

Les sportifs des autres villes qui seraient intéressés de s'unir à l'Association Provinciale seront les bienvenues au grand banquet du 13 octobre prochain.

Au cours du banquet on remettra officiellement les trophées emblématiques des championnats provinciaux aux clubs champions. Le club de la Jeunesse libérale, champion senior de la province recevra le fameux trophée Daignault & Roland, de Montréal des mains même de M. A. Rolland, Alb. Vallières, gérant des champions, assure que son club sera au complet.

Les séneurs de Chez Adrien, champions intermédiaire de la province, recevront également le trophée provincial Daignault & Roland. Lucien Côté organise un autobus pour faire le voyage à Shawinigan. Ce club aussi sera au complet.

Enfin le Grand'Mère Shoe champion intermédiaire B sera au grand complet pour recevoir le trophée provincial, don de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, de Québec.

On estime que plus de trois cents sportifs assisteront aux agapes en l'honneur du sport de la balle molle le 13 octobre prochain, à Shawinigan, à l'Hôtel Cascade Inn.

Chev. de Col. Lévis: 3-

Louis Lizotte	169	150	162	481
Geo. Monette	143	202	198	543
C. Nadeau	157	199	161	517
Arsène Guay	167	161	134	462
H. Verreault	153	174	189	516
	789	886	844	2519

La Tuque: 1-

Ros. Régnier	164	176	163	503
Paul Scarpino	201	154	171	526
Chs Gravel	209	179	154	542
H. Rawluc	129	179	145	453
Jos. Régnier	131	182	150	463
	834	870	783	2487

Chev. de Col. Lévis: 0-

Louis Lizotte	170	127	168	465
Geo. Monette	147	178	178	503
C. Nadeau	158	157	181	496
Arsène Guay	163	182	160	505
H. Verreault	177	164	157	498
	815	808	844	2467

La Tuque: 4-

Ros. Régnier	161	160	191	512
Henri Légaré	188	162	160	490
Paul Scarpino	210	169	213	592
H. Rawluc	174	205	172	551
Jos. Régnier	200	166	134	500
	913	862	870	2645

Les Royaux battent le Newark 11-10 et égalisent les chances

Montréal, 4. - (P.C.) Les Royaux de Montréal ont égalisé les chances dans la série finale pour la coupe des Gouverneurs, hier soir, en disposant des Bears de Newark par 11-10, grâce à un ralliement de trois points à la neuvième. Chaque club a maintenu remporté trois victoires dans la série.

Il y eut toutes sortes d'incidents au cours de la partie. Dans la première partie de la 9e manche, des joueurs des deux clubs se mêlèrent aux spectateurs qui descendirent sur le terrain et tous échangeaient des coups. La bagarre suivit une bataille entre Dick Baker et Pat Hart après que celui-ci se fut élané vers le 3e but en utilisant des "spikes" d'une façon que Hart ne pris pas beaucoup. Il fallut un quart d'heure pour nettoyer le terrain.

Dès la 3e manche, les Royaux tiraient de l'arrière par 9-0.

NEWARK
 Babe - Ch. centre - AB P C S R A
 F. Drews - 2e but - 5 2 3 1 5
 Douglas - Ch. droit - 4 0 0 0 0
 Weintraub - 1er but - 4 0 0 0 0
 Crosby - Ch. gauche - 2 1 1 3 0
 Baker - Arrêt court - 1 1 2 1 3
 Vargstad - Receveur - 1 0 0 0 0
 Madovan - Lanceur - 2 1 0 0 0
 Moore - Lanceur - 0 0 0 0 0
 Makosky - Lanceur - 2 0 0 0 0
 K. Drews - Lanceur - 0 0 0 0 0

Les gagnants de la série mondiale

Voici un tableau des séries mondiales de 1903 à 1944 avec le nombre de parties gagnées par chaque club des ligues Américaines (L.A.) et Nationale (L.N.):

1903-Boston, L.A. 5; Pittsburgh, L.N. 3.
 1904-Pas de série mondiale.
 1905-New-York, L.N.; 4; Philadelphie, L.A. 1.
 1906-Chicago, L.A. 4; Chicago, L.N. 2.
 1907-Chicago, L.N. 4; Detroit, L.A. 0; une partie annulée.
 1908-Chicago, L.N. 4; Detroit, L.A. 1.
 1909-Pittsburgh, L.N. 4; Detroit, L.A. 3.
 1910-Philadelphie, L.A. 4; Chicago, L.N. 1.
 1911-Philadelphie, L.A. 4; New-York, L.N. 2.
 1912-Boston, L.A. 4; New-York, L.N.; 3; une partie annulée.
 1913-Philadelphie, L.A. 4; New-York, L.N. 1.
 1914-Boston, L.N. 4; Philadelphie, L.N. 0.
 1915-Boston, L.A. 4; Philadelphie, L.N. 1.
 1916-Boston, L.A. 4; Brooklyn, L.N. 1.
 1917-Chicago, L.A. 4; New-York, L.N. 2.
 1918-Boston, L.A. 4; Chicago, L.N. 2.
 1919-Cincinnati, L.N. 5; Chicago, L.A. 3.
 1920-Cleveland, L.A. 5; Brooklyn, L.N. 2.
 1921-New-York, L.N. 5; New-York, L.A. 3.
 1922-New-York, L.N. 4; New-York, L.A. 0; une partie annulée.
 1923-New-York, L.A. 4; New-York, L.N. 2.
 1924-Washington, L.A. 4; New-York, L.N. 3.
 1925-Pittsburgh, L.N. 4; Washington, L.A. 3.
 1926-St-Louis, L.N. 4; New-York, L.A. 3.
 1927-New-York, L.A. 4; Pittsburgh, L.N. 0.
 1928-New-York, L.A. 4; St-Louis, L.N. 0.
 1929-Philadelphie, L.A. 4; Chicago, L.N. 1.
 1930-Philadelphie, L.A. 4; St-Louis, L.N. 2.
 1931-St-Louis, L.N. 4; Philadelphie, L.A. 3.
 1932-New-York, L.A. 4; Chicago, L.N. 0.
 1933-New-York, L.N. 4; Washington, L.A. 1.
 1934-St-Louis, L.N. 4; Detroit, L.A. 3.
 1935-Detroit, L.A. 4; Chicago, L.N. 2.
 1936-New-York, L.A. 4; New-York, L.N. 2.
 1937-New-York, L.A. 4; New-York, L.N. 1.

Ligue de quilles U. Libérale Laurier

A l'issue d'une pratique très mouvementée, hier soir, la Salle Paroissiale St-Malo, à laquelle l'honorable Wilfrid Hamel, M.A.L. était présent ainsi que M. René Bégin, président de l'Union Libérale Laurier et Romeo Jobin, officier rapporteur du comité de St-Sauveur, ont décidé de former un circuit de six ou huit clubs qui sera fort populaire si l'on en juge par les cent joueurs qui participèrent à l'entraînement. On remarquait aussi à l'entraînement, M. Damase Blais, bien connu dans le domaine sportif, dont un club porte son nom. Le circuit de l'Union Libérale Laurier.

M. Romeo Jobin, instigateur de la ligue, nous déclarait, hier soir, de passage à nos bureaux, que cette année la ligue en sera sa sixième anniversaire et que pour la circonstance plusieurs innovations seront de mise.

Déjà six clubs ont payé leur garantie pour la nouvelle saison, entre autres les clubs Hon. Wilfrid Hamel, Me Charles Parent, René Bégin, Damase Blais, Jos. Lépine, Romeo Jobin. On croit que deux autres équipes rejoindront les rangs d'ici mercredi prochain, soir de l'ouverture. Les parties seront disputées comme l'an dernier à la Salle St-Malo.

Le comité de la ligue de l'Union Libérale Laurier se compose comme suit pour les activités 1945-46: MM René Bégin, Damase Blais, Sam Lapage, Jos. Lépine, Romeo Jobin, Jos. Roussin, etc.

Les patrons honoraires sont Messrs Adélaïde Godbout, Wilfrid Hamel, Louis St-Laur, Me Charles Parent, Chs-G. Power, Maurice Bourget, Leonard Tremblay, S. H. le maire Lucien Borne, Jos.-L. Boullanger, l'hon. J.-A. Lesage, Wilfrid Samson, etc.

Les joueurs qui désireraient obtenir des renseignements d'ici la soirée, prient de s'adresser à M. Jos. Lépine, a-s l'Union Libérale Laurier, 7, rue Dollard, Québec, P. Q.

DDT

Offert pour la première fois dans le commerce en Amérique du Nord par les Insecticides Green Cross, le DDT est l'un des puissants insecticides nouveaux, pour la ferme et le jardin, qui seront mis en vente sous la marque "Green Cross".

EXIGEZ LA MARQUE Green Cross

Pourquoi la rareté de saumon en conserve?

Il est établi qu'il faut 2,000 calories par jour pour garder un adulte en bonne santé. L'an prochain, les denrées alimentaires disponibles au pays fourniront aux Canadiens plus de 3,000 calories par jour. Dans certains pays d'Europe on reçoit aujourd'hui moins de 1,000 calories par jour.

La menace de famine en Europe est réelle et immédiate. Toutes les ressources alimentaires de l'Amérique du Nord sont mises en oeuvre pour l'écartier, et le Canada est heureux de fournir sa part et remplir généreusement son devoir humanitaire. La viande, les oeufs, les graisses, le beurre, le lait et le blé sont requis d'urgence. Le saumon en conserve est aussi considéré essentiel parce qu'il contient un grand nombre d'éléments nutritifs vitaux. Nous avons espéré que le retour de la paix nous permettrait de distribuer au Canada de grandes quantités de saumon Clover Leaf en conserve. Malheureusement, cette année encore, il ne sera disponible qu'en quantités limitées—pas encore suffisantes pour répondre à la demande. Une fois encore nous devons donc demander à nos clients et nos amis d'être patients. Dès que les conditions le permettront nous recommencerons à distribuer par tout le Canada des approvisionnements suffisants de saumon Clover Leaf.

Nourriture disponible au Canada (3,000 calories par jour)

Nourriture essentielle au maintien de la santé (2,000 calories par jour)

Nourriture disponible dans certains pays d'Europe (1,000 calories par jour)

Denrées Marines CLOVER LEAF

BRITISH COLUMBIA PACKERS LIMITED Vancouver, Canada

LEVENEMENT-JOURNAL, Québec, jeudi 4 octobre 1945

1938 - New-York, L.A. 4; Chicago, L.N. 0.
 1939 - New-York, L.A. 4; Cincinnati, L.N. 0.
 1940 - Cincinnati, L.N. 4; Detroit, L.A. 3.
 1941 - New-York, L.A. 4; Brooklyn, L.N. 1.
 1942 - St-Louis, L.N. 4; New-York, L.A. 1.
 1943 - New-York, L.A. 4; St-Louis, L.N. 1.

Boutons de l'Adolescence
 Institutuel Parent' Recommandé l'emploi de Savon et Onguent CUTICURA



... et **ENO** se fit une renommée mondiale

Vers la fin du dix-neuvième siècle, des marins sortirent d'une petite pharmacie de Newcastle, Angleterre, emportant avec eux des paquets d'un nouveau remède qui possédait la propriété exceptionnelle de soulager les maux internes. Ils trouvèrent que ce nouveau médicament était un grand protecteur de la santé qu'il importait qu'ils voyageaient sur les mers du globe.

C'est ainsi que le "Sel de Fruit" d'Eno se fit connaître partout où des Britanniques se rendaient.

Aujourd'hui, des millions d'hommes et de femmes, dans le monde entier, font les éloges d'Eno. Ils n'ont trouvé aucun succédané pour Eno—rien ne peut remplacer cette pincée d'Eno dans un verre d'eau avant le déjeuner. C'est la manière vraiment agréable de commencer la journée.

Eno aide à rétablir l'estomac détraqué, aide l'organisme à se débarrasser naturellement des déchets alimentaires qui causent souvent la constipation et les maux de tête, aide à neutraliser l'acidité gastrique. Eno agit doucement mais efficacement—sans danger pour les vieux comme pour les jeunes. Achetez un gros flacon économique de "Sel de Fruit" d'Eno aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

FRUIT SALT

ENO

SEL DE FRUIT

ENO

RAfraichissant avant le Déjeuner

TARZAN

L'arme tranchante

Par Edgar Rice Burroughs

Cigarettes GRADS

BOUTS UNIS OU LIÉGÉS

Au premier rang... par leur douceur

TARZAN

L'arme tranchante

Par Edgar Rice Burroughs

Missionnaires canadiens libérés du Japon en route pour Montréal

San Francisco, 4. (PA) — Huit missionnaires canadiens, ayant au total 38 années de mission au Japon, ont pris hier pour Montréal où ils feront rapport sur la situation de la chrétienté en ce pays et sur leur internement comme "suspects" près de Tokio.

Tous sont arrivés avant-hier sur le U.S. Ozark, un mouilleur de mines de la flotte du Pacifique qui a ramené près de 250 soldats canadiens capturés à Hong Kong.

En dépit de leur internement, du manque de vivres et des restrictions disciplinaires qui les empêchent de remplir leurs devoirs religieux, tous les missionnaires ont dit qu'ils seraient "fiers de retourner" à leur mission. Ce sont les Pères Hyacinthe Reid et Raymond Martineau, de Montréal; Bertrand De Rouin, de Québec; Bernard Tarte et Philippe Des Lauriers, d'Outaouais; Paul Gagnon, de Chicoutimi; Dominique Doyon, de Beauce; et Roméo Cormier, des Trois-Rivières.

Le Père Des Lauriers, posté au nord de Tokio avec une mission de Dominicains, a dit qu'au cours de la guerre il n'y eut aucune attaque officielle contre la chrétienté, mais les autorités japonaises menèrent des "campagnes insidieuses pour inciter les gens à retourner à leurs anciennes croyances". "En dépit de cela, nos prêtres japonais ont tenu", a-t-il ajouté joyeusement.

Une enfant meurt dans un incendie

St-Georges, 4. — (DNC) Lundi soir, à St-Séverin de Beauce, un incendie qui ravageait la demeure de M. et Mme Robert Vachon, a causé la mort d'une enfant et de graves brûlures à deux autres. La victime est la petite Gaëtane Vachon, qui a été trouvée toute carbonisée dans les débris de la demeure de ses parents. Les deux autres enfants plus âgés ont été trouvés inanimés près de la porte de la cuisine.

Cette tragédie s'est déroulée alors que M. et Mme Vachon étaient à leur écurie. Tout à coup, ils entendirent des appels "au secours", et ils aperçurent leur maison toute en flammes. Les parents essayèrent en vain de pénétrer à travers les flammes, mais la fumée les empêcha.

La maison de M. et Mme Vachon était située à l'entrée du village de St-Séverin de Beauce, et a été complètement détruite. Les deux enfants secourus furent hospitalisés chez des voisins charitables, et sont actuellement sous les soins du Dr Miville Chrétien, de St-Frédéric.

Quant au cas de la petite Gaëtane, âgée de deux ans, le coroner du district de St-Rodolphe Maheux a rendu un verdict de mort accidentelle. Elle n'avait pu être secourue, à cause de la fumée qui emplissait la maison.

Voici un MOYEN LOGIQUE d'atténuer les symptômes et DOULEURS PÉRIODIQUES

Éprouvez-vous de la tension nerveuse, êtes-vous triste ou irritable, anxieux ou "épuisée", lors de vos époques mensuelles?

Dans ce cas, madame, essayez le Composé végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces troubles. Le Composé Pinkham est efficace parce que c'est un calmant d'un des principaux organes de la femme.

Bon à Savoir!

Le Composé Pinkham fait PLUS que soulager la migraine, les crampes, le mal de dos; il diminue aussi la fatigue, la nervosité, l'irritabilité fréquentes alors.

Le Composé Pinkham, extrait d'herbes et de racines saines, ASSISTE LA NATURE. N'oubliez pas d'en acheter une bouteille aujourd'hui. Toutes pharmacies.

MODE D'EMPLOI: Une cuillerée à table 4 fois par jour, avant les repas et après le dîner. Suivez les instructions imprimées.

Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL

Maman vous le dit et moi aussi: ODEX, voilà pour la peau des petits

Oui, Mesdames, vous pouvez conserver à vos petits, cette peau douce et veloutée... et leur santé, grâce à l'usage quotidien d'ODEX, le nouveau savon désodorisant du jour.

ODEX, voyez-vous, contient un secret médian d'huile essentielle et désodorisante qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. ODEX, à la vérité, vous procure un traitement à quadruple résultat vers un épiderme plus attrayant... plus sain.

1. Aide l'organisme au nettoyage des pores.
2. Conserve à la peau sa douceur... sa santé.
3. Chasse toute odeur de la peau.
4. Donne un parfum agréable.

Essayez ODEX. Constatez pourquoi des milliers de Canadiennes comptent sur cette mousse super-nettoyante, si agréablement rafraîchissante d'ODEX pour le soin de l'épiderme "tout entier".

ODEX-chez-vous AUJOURD'HUI-MÊME. "Une réalisation Colgate"

LA BEAUTE ET L'HYGIENE avec ODEX

La cité approuve un projet de drapeau

Un projet de drapeau canadien, dont l'auteur est M. Philippe-Auguste Roy, pharmacien, qui demeure à 154, rue Frontenac, a été approuvé par le comité administratif de la cité, qui doit le recommander aux autorités fédérales. Le projet de drapeau de M. Roy comporte un batant aux couleurs rouge et bleu, symbolisant les races anglaise et française qui composent la plus grande partie de la population canadienne. Une croix blanche qui coupe le batant en quatre, symbolise l'union des races. Au centre de la croix, la feuille d'étable, à neuf lobes, symbole du Canada et de ses neuf provinces.

Douglas Amaron revient au pays après 5 ans de grand reportage

New-York, 4. — (P.C. — Par Michel O'Mara) L'un des plus fameux correspondants de guerre du Canada est en route pour son pays après avoir passé plus de cinq ans sur les fronts de bataille d'Italie et d'Europe occidentale. Douglas Amaron, 30 ans, qui est né à Toronto et hier soir il prenait l'avion à destination de Montréal, sa ville natale.

Homme dont la tâche consiste à raconter les exploits des autres, Amaron n'aime pas beaucoup à parler de ses propres aventures en Italie, Hollande et Allemagne. Lorsqu'il admet avoir été témoin de chaudes actions — à une portée dangereuse — il prend soin de s'ignorer.

Mais lorsqu'il a à parler des troupes canadiennes et du peuple anglais, il ne tarit pas.

"Les Canadiens furent aussi glorieux que quiconque à jamais dit qu'ils 'étaient', affirme-t-il.

Il dit que le peuple anglais garde envers le Canada une profonde reconnaissance de toute l'aide qu'il a apportée à l'Angleterre, par ses armes et autrement.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Libérés de Hong-Kong arrivés au Canada

Victoria, 4. — (P.C.) Aux cris enthousiastes des rapatriés qui encombraient ses ponts, le transport des Etats-Unis "General Longfitt" a accosté hier à Esquimalt, Colombie canadienne.

A bord du vaisseau se trouvaient 2252 militaires des Etats-Unis, 10 Canadiens et 289 Britanniques. Les Canadiens et les Britanniques sont descendus ici et le "Longfitt" est reparti à destination de Seattle.

Les Canadiens, tous faits prisonniers à Hong-Kong en 1941, font partie des Grenadiers de Winnipeg ou des Royal Rifles of Canada, de Québec.

Au nombre des arrivants se trouve le fusilier Raymond Ross, des Royal Rifles, de Bury et Cookshire. P.Q. Il fut détenu dans un camp situé près de Tokio.

Le fusilier Coleman Pollock, des Royal Rifles, dont le père demeure à Glen Livet, Nouveau-Brunswick, a déclaré que les Japonais "abusèrent de nous, mais ne nous battirent pas trop".

Le fusilier Eric Ross, de New Richmond Station, P.Q., rapporte qu'il "n'a pas été trop maltraité", ainsi que son compagnon de camp, Quentin Mulrooney, de Douglasville, P.Q. Le fusilier Gerald Myers, d'Halifax, a rapporté qu'il fut giflé et botté pour avoir brisé un plat.

James R. Patingal, de Maplewood et Halifax, N.-E., dit avoir été traité de pareille façon, de même que John H. Smith, des Royal Rifles, de Ké-nogami.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

Avant notre libération, quelque 6-20 et quelques hydravions nous ont bombardés de canons et de mitrailleuses. Des avions ont été abattus et des pilotes tués.

Mulrooney a rendu hommage à la façon dont les Américains les ont traités à leur libération. "Nous voulons rendre le plus grand hommage aux Américains pour la façon dont ils nous ont traités", a-t-il dit. "Les fusiliers de marine nous ont libérés, nous ont conduits à bord d'un navire-hôpital des Etats-Unis dans le port de Tokio, plus nous sommes placés à bord d'un porte-avions britannique à destination de Manille."

La protection des animaux

C'est aujourd'hui, que dans le monde entier, à l'occasion de la fête de St-François d'Assise, est observé le jour de Bienfaisance envers les animaux. St-François était d'une grande bonté pour les animaux, et c'est pour cette raison que le jour de sa fête est en même temps le jour de bienfaisance envers les animaux. On demande à la population de prendre de sages résolutions, afin d'abolir toute cruauté dans ce sens. Madame A. de M. Bell, présidente de la société protectrice des Animaux fait appel aux bouchers, aux chasseurs et à tous ceux qui traitent les animaux.

Les élections qui termineront cette séance rapporteront les mêmes officiers à la direction de l'union régionale. Ce sont: M. Delphis Marois, président; M. Liboire Trotter, vice-président; MM. Jos. Paradis, Jos. Déri et Rosaire Jalbert, directeurs. Le secrétaire sera nommé par le bureau de direction.

Au cours de la séance de la soirée, qui fut agréablement de chants et de sketches exécutés par des membres de la J. A. C. M. Albert Rioux, ancien président régional et officier du Bureau régisseur de l'électricité, expliqua le plan d'électrification rurale édicté par le gouvernement, et dont l'exécution est confiée aux coopératives. "Si les Canadiens français, dit-il en terminant, veulent se servir de la formule de la coopération, ils reculeront ce qu'ils ont souvent laissé aller pour une chanson".

Le prochain congrès annuel se tiendra à St-Casimir.

Joseph Peltier est transféré à Kingston

Montréal, 4. — (P.C.) Joseph Peltier 19 ans, détenu comme suspect par la police en rapport avec des vols de banque commencent récemment d'Ontario, a été transféré d'un hôpital de cette ville à Kingston, Ont., où il sera gardé à l'infirmerie du pénitencier. Il souffre encore d'une fracture de l'épine dorsale, subie il y a plusieurs semaines lorsqu'il fut atteint d'une balle dans une banque de Montréal où il tentait d'encasser \$26,000 d'obligations volées.

Les présumés complices de Peltier, "L'Yves" et Eileen Lauson, sont toujours à la prison de Kingston, avec un compagnon, Walter Kosresky. Les trois comparaitront bientôt à Napanee, Ont., en rapport avec un vol de \$300,000 en obligations et \$10,000 en argent commis à la banque de Bath, Ont.

Grand congrès à Laval-des-Rapides

C'est le dimanche, 7 octobre prochain, à 9 heures que s'ouvrira l'assemblée des amicales des anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. S. E. Mgr J.-Conrad Chamois dira la messe traditionnelle à la chapelle du Mont-de-la-Salle, à Laval-des-Rapides. Mgr Albert Valois fera une causerie et le thème de la journée sera l'Action Catholique. Tous les anciens élèves sont cordialement invités.

Le Juge Pratte

M. le Juge Garon Pratte, qui est né à la Rivière-du-Loup en 1900, fut l'un des plus jeunes avocats à accéder à la magistrature, en cette province. Il n'avait que 37 ans, en effet, lorsqu'il était nommé juge de la Cour supérieure.

Le jeune juriste québécois fit ses études classiques à l'université d'Ottawa et étudia le droit à l'université Laval. Reçu avocat en 1923, il exerça sa profession avec feu L.-G. Demers, ancien juge de la Cour des Sessions de la Paix, et Me Albert Demers, puis avec son beau-frère, feu l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et Me Stanislas Germain.

C'est au mois de novembre 1937 qu'il monta sur le banc de la Cour supérieure d'où il est promu, aujourd'hui, à la Cour d'Appel.

M. le Juge Pratte a épousé Mlle Georgine Rivard, fille de feu l'hon. Juge Adolphe Rivard, de la Cour d'Appel, et il a deux fils, MM. Yves et Louis Pratte, étudiants.

Raymond Drouin libéré

Ottawa, 4. — (P.C.) Le quartier général de la Défense nationale a publié hier soir sa liste officielle de soldats canadiens libérés de camps d'internement d'Orient. Cette liste, qui contient 18 noms, porte à 1253 le nombre total de soldats canadiens dont on a annoncé officiellement la libération au Japon.

Au nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste se trouvent seize hommes des Royal Rifles of Canada, unité de Québec, dont le fusilier Raymond Drouin, fils de M. Joseph-E. Drouin, 33, rue Garnier, Québec.

Requête de producteurs

(Suite de la dernière page) Le Juge W. P. Carroll, président de la Commission, a répondu: "Cela nous aiderait", a répondu M. Howe.

Le Dr A. E. Cameron, de Halifax, a présenté le mémoire de l'Institut des mines et de la métallurgie. L'Institut déclare que l'industrie a une importance nationale et que si l'aide du gouvernement est nécessaire, elle devrait être accordée pour permettre à l'industrie de grandir.

L'économique au Canada

(Suite de la dernière page) Le premier déjeuner-causerie de la société St-Jean-Baptiste était sous la présidence de M. Rodolphe Laplante, qui presenta M. Baril, dont le titre de la causerie était: "Diagnostic et prescription pour un malaise économique". Il fut remercié par M. Léandre Trudel.

Plus de 700 délégués (Suite de la dernière page) ses fils de se faire un revenu journalier de \$30.00 par jour en restaurant au minimum son besoin d'achat des matières premières requises pour l'élevage et l'agriculture.

Priront également le parole au cours de cette séance, Mgr Aug. Boulé, du collège de Ste-Anne de la



QUINN — A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 3 octobre 1945, est décédée Helena Francis Quinn, fille de M. et madame P. Sara Quinn, de Québec. Les funérailles auront lieu le vendredi, 6 octobre, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de la rue Simonde de LaPotherie. Entente: 215-83113.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

"P. FERLAND" INC. NETTOYERIE, NETTOYEUR EXPERT. Le passe de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage qui ne vous satisfait pas? Le meilleur à faire, raisonnablement, est de faire appel à P. FERLAND INC. Nettoyeur licencié. 157, DU PONT, TÉL. : 4-3331. SRX-CDHC—U8873-C

NETTOYERIE MATHIEU LITE; Nettoyeurs professionnels et couture; obtenez les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT, QUÉBEC, T. 4-1960. SRX-CDHC—U8873-B

Neige hivale

Québec, Montréal et Ottawa ont eu hier leurs premiers flocons de neige, pour cette année. C'est la première fois depuis 55 ans que la neige est aussi hâtive dans la région d'Ottawa.

grâce à l'usage quotidien de la lotion "Mother of Pearl".



À la maison... ou au bureau... à l'usine... "Mother of Pearl" est la lotion préférée de toutes. Quelques gouttes seulement gardent vos mains douces et parfumées. Demandez "Mother of Pearl" aux comptoirs de cosmétiques.

Crème Orientale GOURAUD. Vous procurez santé, fraîcheur, vous redonne la peau souple et fraîche de votre jeunesse. 6 Blanc, Chair, Rosée, Sun-Tan.

LA LOTION QUI EMBELLIT LES MAINS

OPERATRICES AVEC EXPERIENCE DANS LA FOURRURE PAYANT SALAIRES PLUS HAUTS DANS CETTE INDUSTRIE. VEUILLEZ FAIRE APPLICATION CHEZ J. ORNSTEIN LIMITED, 358 ST-PAUL OUEST, MONTREAL, QUE.

SUR MER ET SUR TERRE C'EST le déjeuner que je préfère!

OGILVIE MINUTE Oats

Petits Flocons CUISSON RAPIDE

8 heures de SOMMEIL

FONT UN HOMME NEUF

Prenez Sleepex CONTRE L'INSOMNIE

Les vainqueurs se reconnaissent entre eux

POUR un grand nombre de membres de nos forces armées, le retour au foyer signifie qu'ils pourront de nouveau se régaler au déjeuner de l'excellent grain fait de Farine d'Avoine Ogilvie. Au point de vue qualité, saveur et valeur nutritive, la Farine d'Avoine Ogilvie a battu tous ses concurrents!

Elle a meilleur goût et elle est MEILLEURE

FARINE D'AVOINE OGILVIE

Comité pour appuyer la grève de Ford

Montréal, 4. — (P.C.) Le Conseil du Travail de Montréal, affilié au Congrès canadien du Travail, a étudié hier soir des plans pour former un comité pour "appuyer la grève de Ford" et tenir une grande assemblée de tout le travail syndiqué de Montréal.

Le but de la collecte de vêtements, le 7

Obtenir des vêtements usagés qui seront distribués gratuitement aux nécessiteux des régions dévastées par la guerre, tel est le but de la collecte nationale de vêtements tenue sous les auspices de l'UNRRA. Tous les organismes nationaux, provinciaux et locaux du Canada sont invités à coopérer à cette "course" faite en faveur des femmes, des enfants, des vieillards habitant les pays mis sous la protection des nations unies.

Y a-t-il un Canadien, une Canadienne qui refusera à ces pauvres victimes, des vêtements qui les empêcheront peut-être de mourir de froid, ou du moins qui les protégeront leur extrême détresse. Ici, au pays, nous avons été des plus chanceux. Nombre des nôtres ont donné, qui leur vie, qui leur temps pour débarrasser le monde des monstres de la misère, des masses n'a pas eu à souffrir des privations de toutes sortes, des bombardements aériens qui ont tout détruit. Nos frères les occupants des villes et des villages ravagés par la guerre n'ont de tout, surtout de vêtements qui leur permettraient de faire face à la rigueur du froid, l'hiver prochain. Soulageons leur misère, atténuons leur cranle collective en préparant, pour le 7 octobre, un paquet de linge usagé que le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc. ira chercher à domicile. Tout le public québécois est invité à collaborer à cette collecte nationale de vêtements.



8 heures de SOMMEIL

FONT UN HOMME NEUF

Prenez Sleepex CONTRE L'INSOMNIE

M. St-Laurent annonce d'importants changements judiciaires à Québec

Le juge J.-N. Francoeur, de la Cour d'Appel, démissionne et devient président d'une commission. — Me J.-A. Gagné, C. R., de Québec, lui succède. — Le juge Aron Pratte remplace feu le juge Prévost.

L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a annoncé à Ottawa, hier midi, deux nominations et une démission à la Cour d'Appel, dans le district de Québec.

L'hon. juge J.-N. Francoeur, de la Cour d'Appel, a résigné ses fonctions et a accepté le poste de président d'une Commission spéciale pour l'administration des allocations familiales dans la province qui aura ses bureaux en permanence à Québec.

Il est remplacé à la Cour d'Appel par Me Jules-Arthur Gagné, c.r., ex-Bâtonnier général de la province et l'un des avocats les plus en vue du Québec.

L'hon. juge Aron Pratte, de la Cour supérieure, a été promu à la Cour d'Appel pour succéder à feu l'hon. juge Alfred Prévost, décédé il y a quelques semaines.

La magistrature, le barreau et, d'une façon générale, les justiciables de Québec applaudiront à la nomination de ces nouveaux juges de la Cour d'Appel.

Le juge Gagné

M. le juge Jules-Arthur Gagné, docteur en droit, est le plus haut tribunal de la province après le tribunal de la Cour suprême de Québec. C'est, en effet, en 1936 qu'il était admis à la pratique du droit, après avoir fait ses études classiques au Petit Séminaire de Châteauguay, sa

ville natale, et ses études de droit à l'université Laval.

Il est le fils du juge J.-A. Gagné, de la Cour supérieure, qui a honoré la magistrature par sa science et sa droiture, et de Mme Louise Guay, fait extraordinaire, quatre des fils de feu le juge Gagné furent juges avocats.

Le juge Gagné exerça ensuite sa profession avec l'hon. Antonin Gaillet, qui s'en va rejoindre à la Cour d'Appel, l'hon. Louis St-Laurent, l'actuel ministre de la Justice, l'hon. juge Alphonse Méteyer, de la Cour du Magistrat, Me Bernard Devlin, c.r., et Me André Taschereau, c.r. Depuis l'entrée de M. St-Laurent dans la politique, les deux fils du ministre de la Justice, MM. Jean-Paul et Renaud St-Laurent, faisaient partie de cette étude d'avocats avec M. Gagné et Taschereau.

Le juge Gagné est professeur de droit civil à l'université Laval depuis 1929 et docteur en droit de l'université québécoise depuis 1932. Il a été bâtonnier de Québec et bâtonnier-général de la province en 1932-33.

Le nouveau juge a épousé Mlle (Suite à la page 11, 7e col.)

L'enquête se poursuit à St-Philibert

St-Georges, 4. — (D.N.C.) — L'enquête sur le meurtre de M. Joseph Corriveau, survenu mercredi soir dernier se poursuit activement, par des détectives enquêteurs d'Alma, de St-Jovite et de St-Philibert. L'enquête d'ordonner se poursuivra à la fin de la semaine. Les autorités policières demeurent convaincues que le vol fut le seul motif de ce meurtre. Les enquêteurs sur le cadavre, à la hauteur des arènes souterraines, prouvent la lutte avant la mort. Le médecin légiste de Québec, le Dr Gustave Desrochers, a positivement établi que la victime a succombé à une fracture du crâne.

L'économique au Canada français

"Le Canada a besoin d'un groupe de langue française fort et vigoureux dans le domaine économique, comme le monde a besoin d'un Angleterre vigoureuse dans le domaine économique pour jouir d'une prospérité générale, pour une prospérité et pour une prospérité."

Le conférencier qui commença par broser un tableau de notre infertilité économique, qui vient en partie de ce que, en général, on ne connaît pas la valeur réelle de l'argent, qui est la valeur de circulation, la valeur de circulation de l'argent, les autres groupes ethniques qui composent la grande et belle mosaïque de la population canadienne ont bien compris : ils financent leurs propres industries, font leurs placements par l'entremise de leurs institutions financières et bancaires, patronnent leurs propres établissements commerciaux, bref, sur le terrain économique et commercial, transigent avec leurs intérêts et aussi, souvent, qu'ils le peuvent. Travaillent-ils contre nous, Canadiens de langue française? Absolument. Le travailleur tout simplement dans leur propre intérêt. Et c'est très bien ainsi, très normal et très humain.

Le conférencier recommanda de pratiquer de façon intelligente et dans un esprit constructif la doctrine salvatrice de l'achat chez nous, affirmant que c'est sous cet aspect qu'il faut envisager la possibilité de nous acheter nous-mêmes, nous sommes en position de

(Suite à la page 11, 7e col.)

Au Palais de Justice

Un soldat en "spring" est "enlevé" par la police et son procureur se présente sans client

L'accusé ramené du camp de Lauzon pour son procès de vente illégale de liqueurs. — Le rôle de belle-maman. — "Tu as bu ma bière!" — "A quelle guerre allez-vous?" — 30 cents de profit et \$50 d'amende. — Une bootlegger... esse! — Les "savants confrères" du Barreau de Québec sont d'une politesse exquise et se font mutuellement de la publicité. — M. le juge Roy calme l'ardeur de deux jeunes "boulés" qui avaient fait un tapage infernal à Donnacona. — Tous deux voies de fait, coiffeuse, électricien et marchand de glace.

Le zèle de la police militaire n'a pas permis à un soldat d'assister au début de son procès, devant M. le juge Hughes Fortier, hier matin. On a appris, en effet, à l'appel de la cause, que l'accusé avait deserte de l'armée et que la police avait "enlevé", au cours d'une visite "inattendue".

Son procureur notifia la cour de cette disparition, disant qu'il n'avait pu entrer en communication avec son client, mais qu'il "savait probablement où le trouver". Le procès commença donc sans la présence du prévenu, mais il y était, dans la livrée des soldats du roi, hier après-midi. Il était accusé de vente illégale de liqueurs alcooliques, en contravention avec les lois provinciales.

La poursuite a fait entendre deux témoins, et l'accusé a témoigné seul pour sa défense.

Le premier témoin, un journaliste de St-Gilles, déclara qu'à son retour de Québec, le 4 août, il rencontra l'accusé et lui proposa de prendre un coup de bière, mais qu'il fut pris en flagrant délit de la capitale, mais, comme le faisait remarquer le procureur de la défense, "quand on est en pris un, on a envie d'en prendre un autre..."

Le témoin était bien disposé et répondait avec une franchise remarquable.

"Comme ça, vous avez pris un petit coup?"

"Un p'tit pis un gros!"

En arrivant à St-Gilles, il rencontra l'accusé et lui demanda s'il pouvait lui trouver de la bière. Il lui donna 23 cents, qu'il expliqua-t-il, cent la bouteille.

Puis, comme on le pressait de questions, le témoin affirma ne rien savoir, "parce que j'étais chaud..."

"On ne peut pas lui donner de la bière, mais le président du tribunal, avec humour..."

"On peut lui demander les numéros, mais pas la lune..."

Le procureur de la défense.

Le témoin déclara savoir que ce n'est pas l'accusé lui-même qui vendait la bière, mais qu'il servait de simple intermédiaire.

Un taximan de St-Gilles témoigna qu'il avait loué ses services au prévenu et au témoin qui l'avait précédé, mais il ne pouvait prétendre que l'accusé ait fait la vente de liqueurs, du moins à sa connaissance.

Pour la prochaine guerre... Au début de son témoignage, l'accusé déclara qu'il était dans l'armée depuis samedi dernier (jour de son enlèvement par la police).

"A quelle guerre allez-vous?" demanda son procureur au milieu des rires.

Il relata lui aussi qu'il avait reçu trois dollars de son copain et qu'il acheta 6 bouteilles.

"On s'est 'étanché' un peu, mais je crois que j'en ai bu plus que lui, parce que j'étais chaud, et qu'il m'a cherché nous disant que j'avais bu sa bière. Alors, je lui ai dit que je la lui paierais, car je n'avais pas d'argent."

A une question du procureur de la Commission, il répondit qu'il était (Suite à la page 7, 4e col.)

Demande des barbiers

Les barbiers-coiffeurs ont adressé aux autorités municipales une requête demandant que la ville décrive par règlement la fermeture des salons de barbiers à 6 h. au lieu de 6 h. 30. Les barbiers demandent en plus de garder les salons fermés le lundi matin, pour n'ouvrir qu'à 1 heure de l'après-midi. La question a été soumise aux avocats de la ville.

Nino Martini fut très applaudi

Nino Martini est demeuré un artiste chéri des Québécois qui lui ont ménagé hier soir une véritable ovation, au Palais Montcalm, où son concert inaugura la saison artistique. Le célèbre tenor du Metropolitan qui la radio, le film, l'opéra et le concert ont fait connaître à des milliers d'Américains et de Canadiens, a été ramené à Québec, après quelques 7 ou 8 ans d'absence, par les étudiants en pharmacie, qui présentèrent cette soirée artistique, hommage au Collège des Pharmaciens de la province de Québec, à l'occasion de son 75e anniversaire de fondation. Plusieurs personnalités universitaires et professionnelles assistèrent à ce concert ainsi que les officiels de ces organisations universitaires.

C'est un programme choisi propre à satisfaire tous les goûts, particulièrement de ceux qui aiment les airs italiens et espagnols, que Martini a présenté dans un style qui lui valut l'admiration de tous les auditeurs. Il excella dans le concert, qui lui permit de faire pleinement valoir la pureté de sa voix parfaitement homogène. Une technique remarquable lui conféra une aisance complète dans presque tous les genres.

Dans des pièces comme "Estrellita" de Ponce, "Che Gelida Manina", de la Bohème de Puccini, il remporta un succès, qui ne fut surpassé que par les applaudissements de pièces françaises "Les Yeux" de Raebault et "Bonjour, Suzon" de Delibes, ainsi que la charmante pièce "Vous dansez, Marquise", donnée en rapetot. Notons que devant l'enthousiasme de son auditoire, Nino Martini dut donner plusieurs rappels, dont l'un qu'il chanta spécialement pour les quelque trente auditeurs, qu'on avait dû installer sur la scène où des sièges avaient été ajoutés, et qui avaient fait un accueil des plus chaleureux au tenor du Metropolitan.

Une part du succès de ce concert revient à l'excellent pianiste Milne Charnley, qui se révéla un accompagnateur averti et un artiste de concert très agréable à entendre. Il avait inscrit trois pièces au programme, Nocturne, opus 55, No. 1, de Chopin; Presto, de Foulner; et "The Maiden and the Nightingale" de Granados, qui furent très applaudies.

Le public de Québec a été heureux d'applaudir de nouveau hier soir un artiste qu'il aime toujours et les étudiants en Pharmacie ont certainement de ce fait obtenu un beau succès avec leur concert.

Plus de 700 délégués au congrès de l'U.C.C. à l'Ancienne Lorette

Sous la présidence de M. Delphis Marois. — Conférences de M. René Chalout et de M. Gérard Cloutier, dans l'après-midi. — La fondation de coopératives d'exploitation forestière recommandée. — Résolutions adoptées.

Après la grand-messe qui marqua, hier matin, l'ouverture du congrès régional de l'Union Catholique des Cultivateurs des comtés de Québec, Montmorency, Portneuf et plus de sept cents délégués et membres de l'U. C. C. se réunirent à la salle paroissiale de l'Ancienne Lorette, sous la présidence de M. Delphis Marois, pour discuter surtout de questions relatives à la région industrielle de l'Union.

On engagea tout particulièrement les unionistes à tenir leurs livres, afin de s'éviter des ennuis quand il s'agira de payer leur impôt sur le revenu. Prirent la parole, au cours de cette séance, M. l'abbé Turmel, curé de l'Ancienne Lorette et administrateur du cercle local; M. Adélard Paradis, maire de la place; M. Joseph Marois et Étienne Cantin.

Les invités d'honneur et conférenciers de l'après-midi furent M. René Chalout, député du comté de Québec à la Législature, et M. Gérard Cloutier, secrétaire de la Maison du Bûcheron. Le syndicalisme agricole, dit M. Chalout, est le grand remède à la désertion des campagnes et il gardera notre peuple à sa vocation première ainsi qu'à ses espoirs de survie. Mais les cultivateurs ne doivent pas oublier les législateurs et les pouvoirs publics et à peu près tous les corps de métiers ont déjà compris, à savoir que, sous un régime démocratique, c'est la force qui compte, mais la force concrète et organisée avec laquelle les agents électoraux et les pouvoirs législatifs doivent compter. L'U. C. C. est, aux yeux de M. Chalout, un élément pré-corporatif dans les domaines social et politique.

M. Cloutier, représentant de la Maison du Bûcheron, dit le rôle d'un peu l'histoire depuis 1934, année

de sa fondation, mit les cultivateurs en garde contre les dangers de certains quartiers des villes. Il s'éleva contre les éléments durs qui cortonnent notre jeunesse rurale dans les chaudières. "Tant qu'on n'aura pas pris des mesures efficaces d'assainissement, tant qu'il continuera de se perdre pour \$2,350,000 en jeux à l'argent en forêt, continue-t-il, on me demandera en vain d'obtenir d'autres prérogatives financières pour la classe des bûcherons."

Les ouvriers de la forêt doivent se rappeler que le bois qu'ils coupent est un bien de famille et qu'ils ont droit de chercher à en tirer un bénéfice particulier. Il recommanda à ce propos, la fondation de coopératives d'exploitation forestière, comme il y en a déjà plusieurs en marche surtout en Abitibi. Il donna alors lecture de lettres provenant de ces chantiers ruraux, d'où il ressortait que ces institutions sont le seul instrument qui puisse redresser le sort moral et économique des bûcherons.

Des résolutions furent votées, au cours de cette séance, en vue de protéger les municipalités rurales contre l'émigration des familles pauvres de Québec, et contre les permis d'établir des salles de danse accordés de par les lois actuelles sans le consentement des municipalités intéressées. On vota aussi des mesures pour la standardisation des revenus des agriculteurs par l'ouverture de nouveaux marchés, de peur de famille, qui a cédé son bien à son fils, devrait aussi conserver son droit de vote. Un brave cultivateur a démontré, par une expérience personnelle de plusieurs années, la possibilité pour un cultivateur et (Suite à la page 11, 6e col.)

Requête de producteurs américains à la commission d'enquête Carroll

Pour continuer à garder une part du marché canadien du charbon bitumineux. — Les représentations de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie. — Mémoire lu par M. R.-E. Howe.

Ottawa, 4. — (P.C.) Les producteurs de charbon bitumineux américains ont soumis à la Commission royale Carroll, hier, leur demande de continuer à avoir leur part du marché canadien.

Dans les trois mémoires qu'ils ont présentés, les producteurs américains ont donné l'assurance qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Les mémoires des Américains furent soumis après que la Commission qui a inauguré ses séances à Ottawa, hier, eût reçu des représentations de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie favorisant l'aide du gouvernement aux mines de charbon canadiennes pour empêcher leur dépendance des mines américaines.

La position des mines américaines a été exposée dans un mémoire lu par M. R. E. Howe, de Cincinnati, Ohio, qui a fait allusion aux discussions internationales relatives à un adoucissement des restrictions commerciales.

"Nous avons sincèrement confiance en ce qui doit être la politique adoptée, que le charbon bitumineux provenant de nos mines lui-même sera accepté avec plaisir."

Les producteurs américains ont dit qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Les mémoires des Américains furent soumis après que la Commission qui a inauguré ses séances à Ottawa, hier, eût reçu des représentations de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie favorisant l'aide du gouvernement aux mines de charbon canadiennes pour empêcher leur dépendance des mines américaines.

La position des mines américaines a été exposée dans un mémoire lu par M. R. E. Howe, de Cincinnati, Ohio, qui a fait allusion aux discussions internationales relatives à un adoucissement des restrictions commerciales.

"Nous avons sincèrement confiance en ce qui doit être la politique adoptée, que le charbon bitumineux provenant de nos mines lui-même sera accepté avec plaisir."

Les producteurs américains ont dit qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Les mémoires des Américains furent soumis après que la Commission qui a inauguré ses séances à Ottawa, hier, eût reçu des représentations de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie favorisant l'aide du gouvernement aux mines de charbon canadiennes pour empêcher leur dépendance des mines américaines.

La position des mines américaines a été exposée dans un mémoire lu par M. R. E. Howe, de Cincinnati, Ohio, qui a fait allusion aux discussions internationales relatives à un adoucissement des restrictions commerciales.

"Nous avons sincèrement confiance en ce qui doit être la politique adoptée, que le charbon bitumineux provenant de nos mines lui-même sera accepté avec plaisir."

Les producteurs américains ont dit qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Les mémoires des Américains furent soumis après que la Commission qui a inauguré ses séances à Ottawa, hier, eût reçu des représentations de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie favorisant l'aide du gouvernement aux mines de charbon canadiennes pour empêcher leur dépendance des mines américaines.

La position des mines américaines a été exposée dans un mémoire lu par M. R. E. Howe, de Cincinnati, Ohio, qui a fait allusion aux discussions internationales relatives à un adoucissement des restrictions commerciales.

"Nous avons sincèrement confiance en ce qui doit être la politique adoptée, que le charbon bitumineux provenant de nos mines lui-même sera accepté avec plaisir."

Les producteurs américains ont dit qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Les mémoires des Américains furent soumis après que la Commission qui a inauguré ses séances à Ottawa, hier, eût reçu des représentations de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie favorisant l'aide du gouvernement aux mines de charbon canadiennes pour empêcher leur dépendance des mines américaines.

La position des mines américaines a été exposée dans un mémoire lu par M. R. E. Howe, de Cincinnati, Ohio, qui a fait allusion aux discussions internationales relatives à un adoucissement des restrictions commerciales.

"Nous avons sincèrement confiance en ce qui doit être la politique adoptée, que le charbon bitumineux provenant de nos mines lui-même sera accepté avec plaisir."

Les producteurs américains ont dit qu'ils sont en mesure de continuer à servir les consommateurs canadiens sur la même base que les consommateurs américains et l'un des points-clés de leur mémoire a affirmé qu'une réduction du droit sur le charbon bitumineux serait accueillie avec plaisir.

Quelques heures à Halifax

L'une des premières impressions qui frappent le Québécois de passage pour quelques heures à Halifax, c'est la ressemblance que ce grand port de l'Atlantique présente avec la Vieille Capitale. Un particulier dans la partie basse de la ville et dans le quartier du bassin de Bedford.

Le soir surtout, sous le ciel gris, dans la confusion des ombres que les lampadaires ne percent qu'avec effort de leur lumière jaunâtre, cette ressemblance est encore plus prononcée, plus prenante, aussi à ce point qu'avec un peu d'imagination on se croirait revenu à son point de départ.

Halifax présente en effet une topographie assez analogue à celle de la Cité de Champlain. Là aussi, dès la sortie de la gare, l'on trouve des artères commerciales sillonnées, suivant leur largeur, de trottoirs doubles et simples. De petits tramways y circulent à une allure endiablée, bondissant, roulant et tanguant, prêts, semble-t-il, à sortir à tout moment de leur voie.

À intervalles réguliers, ces artères sont coupées de côtes, remarquables par leur largeur, qui s'élancent vers la partie haute de la ville. Les côtes d'Halifax sont cependant moins longues et moins raides que celles de Québec. La plupart des rues de la basse-ville sont pavées de briques grises, dures comme l'acier et arrondies par l'usage et glissantes sous les chaussures. Ces rues semblent cependant avoir été pavées avec un soin extrême; les briques sont étroitement collées les unes sur les autres, présentant une surface quasi une très agréable à l'oeil.

Dans la haute-ville, les rues sont très larges, bordées d'arbres espacés. On y trouve une couple d'hôtels, les restaurants chics, de rares magasins. La haute-ville couvre une surface considérable, quasi plane, d'où l'on peut apercevoir en certains endroits une partie du bassin et les contours de Dartmouth, en face d'Halifax. Plus au nord sur ce plateau, on un site merveilleux, s'élève le quartier des millionnaires, semé de resi-

denes princières qui peuvent rivaliser avec les plus riches de n'importe quelle ville du Canada.

Les rues des établissements commerciaux sont centralisées dans une couple de rues de la partie basse de la ville, plus exactement entre la région des quais et la haute-ville. Dans cette partie on rencontre plusieurs hôtels de renom et de renommée; d'usage de membres des forces armées, gérés par diverses institutions telles que la Y.M.C.A., l'Armée du Salut, etc. L'on peut voir également que les cinémas dans cette partie dérivent déjà des premiers, comme "Billy Rose's Diamond Horseshoe", qui n'est pas encore apparue dans les cinémas du Québec.

Plus bas, le long des quais, une rue étroite, obscure, serpente entre une double rangée de hangars et d'entrepôts défendus par de solides murs de briques. Du côté du bassin, l'on voit des mâts qui se dressent de tous côtés, au-dessus des entrepôts noirs et bas, en un hérissement qui semble couronner l'horizon. Là, il est presque impossible pour le pion d'apercevoir le bassin lui-même, sauf par de rares interstices, entre deux hangars. Mais il ne peut en voir qu'un mince filet, la coque d'un navire ne lui bouche pas l'horizon. Reste le traverser.

(à suivre) A. D.

Georges Lemelin meurt subitement

M. Georges Lemelin, âgé de 46 ans, employé comme typographe au Journal québécois "Chronique", est décédé subitement hier après-midi, vers 4 heures 15, comme il venait de terminer sa journée de travail.

M. Lemelin, qui ne se sentait pas très disposé, hier matin, en se rendant à son travail, est probablement mort d'une indigestion aigüe.

Dans le cours de l'après-midi, M. Lemelin avait mangé un petit gâteau et bu une bouteille de breuvage au chocolat, et pendant qu'il se lavait les mains, avant de quitter l'édifice pour sa demeure, à Bergeronville, il se sentit tout à coup très mal et dut s'asseoir. C'est là que, quelques minutes après, on le trouva sans vie.

La voiture de secours de la brigade des incendies fut appelée à 4 h. 40, pour se rendre sur les lieux. Le coroner du district, le Dr Paul-V. Marceau, ainsi que le Dr J.-E. Thibaut, 38 rue Ste-Famille, se sont eux-mêmes rendus au "Chronique Télégraphique" pour constater la mort subite.

Le dévoué fut transporté à la morgue Lépine de Québec.

SERVEZ OXO

CES NUITS FROIDES



Succulent pour la Boîte à Lunch

et si facile à préparer!

PAIN ALL-BRAN AU RAISIN

1 œuf	2 1/2 tasses farine
1 tasse sucre	1/2 tasse levure
1 tasse moutarde	2 cuillères à t. sel
1 tasse lait ou eau	1/2 tasse huile
1/2 tasse beurre	1/2 tasse miel
2 cuillères à soupe	1/2 tasse raisins secs
1 cuillère à café	1/2 tasse noix
1/2 tasse All-Brân	1/2 tasse noix
1/2 tasse All-Brân	1/2 tasse noix

Bien battre l'œuf. Ajouter sucre, moutarde, moutarde (chaud et froid) et All-Brân; bien mélanger; laisser jusqu'à disparition presque complète du liquide. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, sel et sucre; ajouter au premier mélange avec raisins, broser seulement jusqu'à disparition de la farine. Cuire dans lebechère à pain graissée doublée d'un papier ciré

Entrepôt demandé

On demande à louer un entrepôt d'environ 4,000 pieds de plancher. Ce local devra être chauffé et facile d'accès pour entrer et sortir la marchandise. S'adresser au SOLEIL, rue de la Couronne, Québec, P.Q.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Club Kiwanis — Déjeuner-causette hebdomadaire du club Kiwanis, à midi et 30, au Château Frontenac.

Comité administratif et Assemblée des administrateurs de l'Association des instituteurs de la région de Québec, à 2 h. 30.

Instituteurs — Cet après-midi, à 1 h. 30, à la 229, rue de la Montée, à l'Assemblée des instituteurs de la région de Québec.

ACFAS — Ce soir, à 8 h. 15, à l'Assemblée des instituteurs de la région de Québec, conférence de M. Claude Lévesque, président de l'Union internationale des professeurs de français, à 8 h. 30, à 310-1-2 rue Saint-Joseph.

Syndicats catholiques — L'Union nationale catholique de Québec, le Syndicat national catholique des bricoleurs-maçons de Québec, le Syndicat des employés de remisage, ce soir au Secrétariat, 11 rue Caron.

Les marées

Voici l'heure des marées à Québec pour aujourd'hui:

Basse 0.25 à m. ; Haute 5.22 à m. Basse midi 57 ; Haute 5.48 p. m. Heure normale de l'Est

Irritation de la peau

Calme la démangeaison

MENTHOLATUM

Calme tous les jours

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

POUR ÊTRE CHARMANTE ... maxfactorisez-vous

MARSHA O'DRISCOLL
Universal Star

★ Lorsque vous avez cette apparence maxfactorisée vous SAVEZ que vous êtes charmante... car la beauté maxfactorisée est le tout dernier cri en fait de personnalité charmante. Pour y arriver employez dès aujourd'hui la poudre faciale, le rouge, le crayon à lèvres "Tru-Color" et le maquillage "Pan-Cake" Max Factor Hollywood dans les nuances "Color Harmony" créées expressément pour vous.

COLOR HARMONY MAKE-UP

par **Max Factor Hollywood**

Le maquillage favori des plus charmantes étoiles de cinéma de Hollywood

AUX GRANDES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS